

ANNUAL NARRATIVE PROGRAMME REPORT

PROGRAMME TITLE : **SPOTLIGHT INITIATIVE – HAITI**

PROGRAMME START DATE : **01 JANUARY 2020**

REPORTING PERIOD : **01 JANUARY 2022 – 31 DECEMBER 2022**



TABLE DES MATIÈRES

4

LISTE DES ACRONYMES

6

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

8

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ET PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE

9

PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE PAR EFFET DU PROGRAMME

10

COORDINATION ET GOUVERNANCE DU PROGRAMME

- a. Le comité de pilotage 10
- b. Le Groupe de référence de la société civile (GRSC) 10
- c. Coordination interagence, comités techniques et autres mécanismes de gouvernance 11
- d. Recours aux services communs des Nations Unies 12

13

PARTENARIATS

- a. Gouvernement 13
- b. La société civile 13
- c. La Délégation de l'Union Européenne (UE) 14

15

RÉSULTATS

Analyse globale des résultats du programme 15
Analyse des résultats par effet du programme 19
Effet 1 : Cadre légal et politique 19
Effet 2 : Institutions 21
Effet 3 : Prévention et changement des normes sociales 22

Effet 4 : Services de qualité 23

Effet 5 : Renforcement du système d'information sur la violence faite aux femmes et aux filles 25

Effet 6 : Renforcement des mouvements féminins 26

27

BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME

28

DÉFIS ET MESURES DE MITIGATION

29

LEÇONS APPRISSES

30

INNOVATION, PRATIQUES PROMETTEUSES OU BONNES PRATIQUES

Bonnes pratiques 30

31

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

- a. Aperçu global 31
- b. Messages 32
- c. Media et événements de visibilité 33
- d. Campagnes 36
- e. Histoires humaines : l'approche holistique de la prise en charge des survivantes de violence 37
- f. Témoignages 37

38

PÉRENNISATION DU PROGRAMME

39

PROCHAINES ÉTAPES

39

ANNEXES

LISTE DES ACRONYMES

BPM : Brigade de Protection des Mineurs
BSG : Budgétisation sensible au genre
CASEC : Conseil d'Administration de la Section Communale
CEDEF : Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
DGPC : Direction Générale de la Protection Civile
GHESKIO : Groupe Haïtien d'Etude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes
IBESR : Institut du Bien Être Social et de Recherche
MAST : Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural
MCDFD : Ministère à la Condition féminine et aux Droits des Femmes
MDE : Ministère de l'Environnement
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales
MJSP : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
MPCE : Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population
OPC : Office de la Protection du Citoyen et de la Citoyenne
OSC : Organisation de la société civile
PCD : Plan Communal de Développement
PNH : Police Nationale d'Haïti
UE : Union Européenne
VBG : Violence basée sur le genre
VFFF : Violence faites aux femmes et aux filles



Crédit photo : UNFPA



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En 2022, le programme a été confronté au défi sécuritaire et d'instabilité socio-politique dans le pays. Le regain de l'insécurité au cours de l'année marqué par la récurrence des affrontements entre les gangs et les actes de kidnapping, ainsi que les crises régulières de pénurie du carburant et les manifestations socio-politiques donnant lieu aux blocages des routes ont engendré beaucoup d'obstacles au déroulement normal du programme. La violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles a également été utilisée comme une arme de guerre, d'intimidation, de contrôle territorial et de domination par ces gangs.

Toutefois, malgré ce contexte difficile, la poursuite de l'Initiative Spotlight en 2022 a permis de poser de nouveaux jalons vers le renforcement de la réponse nationale à la problématique de la violence faite aux femmes et filles (VFFF). Des avancées ont été enregistrées dans le processus de renforcement du cadre légal et institutionnel, en vue d'assurer une meilleure protection des femmes et des filles contre la violence, particulièrement dans un contexte marqué par une augmentation de l'insécurité du fait de l'expansion des activités des gangs. Le rapport de l'analyse du cadre légale initiée en 2021 a été validé à l'issue des consultations des acteurs dans les quatre départements couverts par le programme. Les résultats serviront à la révision de l'avant-projet de loi sur les VFFF. Afin d'impliquer davantage les collectivités locales dans la lutte contre la problématique de la violence, un plan de renforcement des capacités a été élaboré au profit de 8 communes dans les départements de la Grand'Anse et du Sud. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la protection des femmes et des filles contre la violence et ses effets dans les situations de risques et catastrophes humanitaires, des consultations ont été organisées auprès de divers groupes d'acteurs, incluant des organisations de personnes en situation de handicap. Ce processus devrait aboutir en 2023 à l'intégration dans la version finale du Plan opérationnel triennal de gestion des risques et désastres des besoins de participation, d'encadrement et de protection des femmes et des filles. Dans le domaine de la prévention 7,743 adolescent(e)s ont participé à des programmes d'éducation sur la VFFF grâce à la poursuite de la collaboration avec les organisations de la société civile. Ceci porte à 35,266 le nombre total de filles et de garçons touchés par des messages de prévention de la violence au cours des trois dernières années, soit 84% de la cible totale du programme. De même, 9,214 filles, garçons, femmes et hommes ont participé à des programmes d'éducation sur la prévention de la VFFF au cours de l'année au niveau communautaire, tandis que les campagnes de promotion des normes sociales positives et de lutte contre les stéréotypes ont touché 75,852 adolescents(e)s, femmes et hommes. Dans le domaine de l'offre de services aux survivantes de violence, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'accès des services essentiels pour les survivantes en situation de handicap auditif, grâce à la formation de 30 prestataires de services étatiques et de la société civile en langue des signes et écriture braille, afin de faciliter la communication avec la cible. Au total, 2935 survivantes ont bénéficié des services essentiels au cours de l'année, ce qui porte à 9,314 le nombre total de bénéficiaires sur les trois dernières années, soit 81% de la cible du programme. Grâce à l'appui du programme, 546 survivantes de violence provenant principalement des communautés affectées par la violence des gangs dans la région métropolitaine de Port-au-Prince ont bénéficié d'un hébergement temporaire, et 152 parmi elles ont été relocalisées. Dans le cadre des efforts visant à renforcer le système d'information en matière de VFFF, la finalisation de l'étude sur l'impact des crises, catastrophes naturelles et des déplacements sur les formes

et l'incidence de la VFFF a permis aux parties prenantes de s'accorder sur une série de recommandations pour assurer une meilleure intégration de la lutte contre la VFFF dans le système de préparation et de réponse aux crises et catastrophes. Par ailleurs, 24 cadres de divers ministères et institutions ont été formés sur l'utilisation des données quantitatives et qualitatives en matière de VFFF, en vue d'éclairer les législations, les politiques et les programmes ciblés pour la sécurité des femmes et le développement durable. Enfin, l'appui au renforcement des capacités des organisations féministes a ciblé davantage les organisations de femmes en situation de handicap. Ainsi, 31 leaders d'organisation de femmes et de personnes en situation de handicap ont renforcé leurs compétences juridiques, relatives aux conventions et lois sur l'intégration des personnes handicapées, aux droits des femmes et des filles et à l'élimination de la violence envers celles-ci. De même, 6 organisations communautaires de défense des droits des personnes handicapées ont renforcé leurs capacités matérielles et logistiques ainsi que leurs compétences techniques en matière de prévention et de réponse aux VFFF.

Dans les zones sous le contrôle des gangs, les réseaux de relais communautaires et de plateformes d'organisations de femmes présents sur place facilitent dans la mesure du possible l'accès aux organisations qui apportent de l'assistance aux survivantes de violence. Des ajustements ont **également été** apportés au programme de la phase II afin de promouvoir le **développement** de synergies avec les programmes de réduction de la violence communautaire, de promotion de la paix et de la cohésion sociale, en vue de mieux répondre aux besoins des femmes et des filles. Ces ajustements ont été facilités par le dialogue permanent entre l'équipe du programme et la Délégation de l'Union Européenne. La collaboration avec l'Union Européenne a également permis au programme de bénéficier d'une plateforme de communication multimédia de grande audience pour diffuser des messages sur la prévention et la réponse à la lutte contre la VFFF, touchant 8.4 millions d'internautes.

De façon générale, le programme a contribué au cours des trois dernières années à faire avancer la réponse nationale à la problématique de la VFFF, et il importe de continuer dans cette dynamique. La pérennisation de l'Initiative Spotlight pourrait être assurée par l'intégration des acquis du programme dans le Plan national de lutte contre la violence à l'égard de la femme, dont la révision est prévue en 2023. Il s'agit d'une opportunité pour renforcer l'appropriation et le leadership gouvernemental. Ce nouveau plan budgétisé servira de base à la mobilisation des ressources pour la poursuite et la mise à échelle des actions. Les possibilités de synergie avec d'autres programmes devront également être explorées.

EVOLUTION DU CONTEXTE ET PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE

Haiti traverse une crise multidimensionnelle – politique, sécuritaire, humanitaire et du développement – qui a de fortes répercussions sur les activités socio-économiques et les conditions de vie des ménages. Sur le plan politique, la situation est marquée par la persistance des dissensions entre les parties prenantes quant aux modalités de conduite de la transition et au processus devant aboutir à l'organisation des élections indispensables à la mise en place des institutions et à la restauration de la démocratie. La crise s'est exacerbée au cours de l'année avec des manifestations de rue pour dénoncer la cherté de la vie et les pénuries récurrentes du carburant, ainsi qu'un regain de l'insécurité, particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. La violence liée aux gangs a atteint des niveaux jamais vus depuis des décennies et est restée la menace majeure pour la sécurité publique en Haïti où des gangs ont pris le contrôle de près de 60% de la capitale, avec des actes de kidnappings et d'homicides qui ont augmenté de 104,7% et 35,2% respectivement par rapport à 2021, souvent accompagnés d'actes de violence sexuelle et de viols pendant des attaques armées coordonnées pour étendre leur contrôle territorial. L'annonce par le gouvernement le 11 septembre 2022 de l'arrêt de la subvention par l'Etat des produits pétroliers a engendré une nouvelle escalade de la tension socio-politique, avec des manifestations violentes et des blocages de rue dans la capitale et les autres villes, entraînant une paralysie des activités dans le pays sur plusieurs semaines. La situation s'était davantage détériorée au cours de la même période avec la prise de contrôle du principal terminal de pétrole du pays par un groupe de gangs. Les troubles socio-politiques, couplés au manque de carburant, ont entraîné l'arrêt des activités socio-économiques, la fermeture des écoles, la suspension ou la réduction des activités dans les hôpitaux et d'autres institutions publiques et commerciales. Une épidémie de choléra s'est également déclarée le 2 octobre 2022.

Les affrontements violents réguliers entre gangs rivaux ont rendu les femmes et les filles plus vulnérables. Au total 155,139 déplacés internes **étaient enregistrés** dans la région métropolitaine de Port-au-Prince en novembre passé, soit une augmentation de 77% du nombre de déplacés internes observé depuis le mois d'août. Par ailleurs, entre septembre et novembre, 5,575 déplacés internes ont été enregistrés dans les départements de l'Artibonite et du Centre du fait de la violence des gangs³. La violence armée a accru le risque de violence à l'égard des femmes et des filles, notamment la violence sexuelle dont plusieurs cas sont rapportés dans les quartiers sous le contrôle ou l'influence des gangs, notamment Cite Soleil, Canaan, Croix-des-Bouquets, Bel-Air, la Saline, Tabarre. La violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles est aujourd'hui utilisée comme une arme de guerre, d'intimidation, de contrôle territoriale et de domination par ces gangs⁴. Elles sont nombreuses à être victimes non seulement de kidnapping contre rançon, mais aussi d'assauts sexuels individuels ou collectifs de la part de membres de gangs. Nombreuses sont également les femmes qui se voient contraintes de vivre en union avec des membres de gangs pour des raisons de survie, tant du point de vue sécuritaire qu'au regard de la précarité socio-économique – extrême pauvreté, chômage et manque de services sociaux de base. Le phénomène a atteint un niveau d'acuité tel que le Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans le cadre de sa résolution portant sur le renouvellement du mandat du BINUH, a exhorté le Gouvernement et ses partenaires à œuvrer davantage pour combattre la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre. Cette nouvelle

³ Report of the Secretary-General, United Nations Integrated Office in Haiti, January 2023, https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/sgr_report_on_binuh_-_17_january_2023_1.pdf

⁴ Sexual violence in Port-au-Prince: A weapon used by gangs to instill fear, October 2022, BINUH, OHCHR, https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/2022.10.013_-_report_on_sexual_violence_en.pdf

forme de violence vient s'ajouter à la problématique de la violence familiale à laquelle le pays faisait déjà face. Il convient de rappeler que 29% des femmes âgées 15 – 49 ans ont été l'objet de violence physique depuis l'âge de 15 ans. Dans 45% des cas chez les femmes non célibataires, l'auteur de cette violence est le mari ou le partenaire. Par ailleurs, 34% des femmes en union ou en rupture d'union subissent diverses formes de violence, qu'elle soit physique, émotionnelle ou sexuelle, exercée par leur mari ou leur partenaire.

La crise que traverse le pays n'a fait qu'accroître les besoins et les défis en matière de prévention et de réponse à la violence faite aux femmes et aux filles. Ces défis se posent en termes d'accès aux communautés pour mener les actions de prévention et de protection du fait de l'insécurité, **de capacité d'accueil et d'assistance des survivantes de violence**, et de réponse judiciaire au problème. L'Initiative Spotlight continue son soutien aux acteurs gouvernementaux et de la société civile pour contribuer à répondre à ces défis. Au cours de l'année 2022, des avancées ont été enregistrées dans le processus de renforcement du cadre légal et institutionnel, permettant d'avoir un niveau de performance satisfaisant de l'ensemble du programme, malgré la complexité du contexte. Pour assurer la pérennisation du programme, outre la poursuite des actions de renforcement des capacités des institutions et des organisations de la société civile entreprises tout au long du programme, la programmation la phase II a **également mis l'accent sur le développement** et la dissémination de référentiels standards de travail pour les services d'intervention et de prévention, la création de synergies entre les interventions en matières de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles et les programmes de réduction de la violence communautaire, de promotion de la paix et de la cohésion sociale, ainsi que les programmes de renforcement des secteurs de la justice et de la police.

PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE PAR EFFET DU PROGRAMME :

Spotlight Initiative - Outcome areas	Implementation progress as of 31 Dec 2022
Outcome 1: Legal and Policy Framework	48%
Outcome 2: Institutions	58%
Outcome 3: Prevention and Norm Change	71%
Outcome 4: Quality Services	95%
Outcome 5: Data	66%
Outcome 6: Women's Movement	33%
TOTAL	52%

Les informations dans le tableau reflètent la situation des dépenses au 30 septembre 2022 sur la base du montant global du finance de l'Union Européenne pour les deux phases du programme, soit \$US14,142,857 (les données officielles du dernier trimestre n'étant pas encore disponibles). En considérant les dépenses par rapport au financement de la première phase (\$US9,900,000), le taux d'exécution global est de 73%.

COORDINATION ET GOUVERNANCE DU PROGRAMME

Le mécanisme de gouvernance et de coordination institutionnelle du programme reste le même que celui décrit dans les rapports annuels précédents.

A) LE COMITÉ DE PILOTAGE

L'évaluation à mi-parcours du programme a mis en évidence la difficulté à faire fonctionner les structures de gouvernance du programme, en l'occurrence le Comité de pilotage et le Comité de coordination technique, dans un contexte de crise socio-politique et sécuritaire avec des manifestations de rue fréquentes. Cette situation perturbe la tenue d'un agenda de rencontres régulières avec le quorum requis et mobilisant les personnalités de haut niveau qui font partie de ces comités. Conformément à la recommandation de l'évaluation visant à prendre des mesures pour rendre plus agile le fonctionnement de ces instances, il serait utile de mettre en place un mécanisme intermédiaire de coordination basé sur des cadres techniques des deux ministères concernés, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF). Dans cette dynamique, le MPCE qui assure la présidence du Comité de pilotage a mis en place au mois d'août une cellule technique composée de trois points focaux, qui va favoriser désormais un renforcement des interactions et du partage d'information entre le ministère et la coordination de l'Initiative Spotlight sur l'évolution de la mise en œuvre du programme. Grâce à l'appui de cette cellule, le Comité de pilotage a tenu à la mi-janvier 2023 une réunion de revue annuelle du programme. La rencontre organisée en présentiel sous la co-présidence du Ministre de la Planification et de la Coopération Externe et de la Coordinatrice Résidente des Nations Unies, a vu la participation de plusieurs acteurs, dont l'Ambassadeur de l'Union Européenne, le Ministre des Affaires Sociales et du Travail, des représentants du MCFDF, du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriale, du Groupe de Référence de la Société Civile, des agences des Nations Unies partenaires du programme et l'équipe de coordination du programme. La rencontre a permis aux membres du comité d'apprécier les progrès réalisés pendant la première phase du programme et de formuler des recommandations pour une mise en œuvre efficace du programme de la Phase II, en tenant compte du temps court qui reste pour atteindre la fin du programme. Il convient de noter que le Comité de coordination technique c'était réuni une semaine avant pour préparer la rencontre du Comité de pilotage.



Réunion du Comité de Pilotage de l'Initiative Spotlight (crédit photo : MPCEF)

Comme indiqué plus haut, des rencontres stratégiques au niveau technique, regroupant les cadres des ministères, des représentants du Groupe de Référence de la Société Civile, les agences des Nations Unies et l'équipe du programme seront régulièrement organisées pour renforcer la coordination multisectorielle du programme.

B) LE GROUPE DE RÉFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (GRSC)

La contribution du GRSC à l'avancement du programme a été notable sur trois réalisations parmi un ensemble de priorités défini par le groupe de concert avec l'équipe du programme.

- Une des actions stratégiques initiées en 2021 dans le cadre du programme et qui s'est poursuivie en 2022 est la mise en œuvre du processus devant aboutir à des réformes légales et politiques en vue d'une meilleure protection des femmes et des filles contre la violence. Ce processus a commencé par une analyse du cadre légal existant en vue d'identifier les domaines à renforcer. Des personnes ressources du Groupe de Référence de la Société Civile (GRSC) ont participé à la préparation des consultations organisées dans le cadre du processus, en donnant des orientations pour le choix des différents profils d'acteurs devant prendre part aux ateliers de consultations. Les points focaux désignés sur ce dossier ont également contribué à l'animation des travaux de l'atelier de validation du rapport d'analyse du cadre légal et des politiques, et formulé des recommandations pour la version finale de l'avant-projet de loi sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence envers les femmes. Le GRSC poursuivra son appui au processus de réforme du cadre légal dont la prochaine étape sera focalisée sur l'organisation de consultations des acteurs au niveau départementale sur la révision de l'avant-projet de loi-cadre sur la violence faite aux femmes et aux filles.
- La GRSC a également contribué au processus de réalisation de l'étude sur les déterminants de la violence familiale. L'étude visait à identifier les facteurs d'ordre socio-culturel, politique et économique qui favorisent les violences à l'égard des femmes et des filles, afin de fournir une base pour l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de ces violences. Le GRSC a contribué à la revue du document et formulé des commentaires et recommandations à considérer pour la finalisation du rapport.
- Enfin, la campagne de communication dans le cadre des 16 Jours d'activisme a été l'occasion pour le programme de bénéficier de l'appui du GRSC qui a participé au développement de supports de communication diffusés dans le cadre de cette campagne, et plusieurs de ses membres ont participé activement à la campagne sur les réseaux sociaux. Le GRSC a en effet participé à la réalisation d'un court film documentaire sur la problématique de l'accès des survivantes de violence à la justice. Ce documentaire a été diffusé en collaboration avec l'Union Européenne sur les chaînes et les réseaux sociaux de la plateforme de communication multimédia AyiboSport, à l'occasion de la 22ème édition de la coupe du monde organisée du 20 novembre au 18 décembre, pour sensibiliser l'audience sur le sujet ([voir le film documentaire ici](#)). Les autres initiatives prévues pour donner un espace d'action au GRSC n'ont pu être concrétisées du fait des perturbations sociopolitiques qui ont marqué l'année.

C) COORDINATION INTERAGENCE, COMITÉS TECHNIQUES ET AUTRES MÉCANISMES DE GOUVERNANCE

Le mécanisme de coordination interagence du programme n'a pas non plus varié. Il s'appuie sur le Bureau de la Coordinatrice Résidente qui assure le leadership stratégique du programme et ONU Femmes qui assure sa cohérence technique. La gestion opérationnelle repose sur l'équipe de coordination du programme et l'équipe technique interagence.

- **L'équipe de coordination du programme**

La composition de l'équipe de coordination telle que décrite dans les rapports annuels précédents reste la même. L'équipe a assuré l'accompagnement des agences dans la mise en œuvre des interventions au cours de la période d'extension de la première phase du programme, tout en faisant le monitoring des progrès à travers des rencontres avec les points focaux des agences. Elle a également coordonné le processus d'élaboration du plan de travail conjoint budgétisé pour la phase II, en veillant à la complémentarité et aux synergies entre les interventions planifiées. Il convient de signaler que la continuité du leadership stratégique du programme est assurée par une nouvelle Coordinatrice Résidente qui a pris fonction au mois de juin. Par ailleurs, le Bureau de la Coordinatrice Résidente a pu recruter un Chargé de communication dont la prise de fonction en septembre a permis de renforcer l'équipe de coordination. Son arrivée a facilité la préparation et la mise en œuvre du plan de communication de l'Initiative Spotlight dans le cadre de la campagne des 16 Jours d'activisme, en collaboration avec le groupe des communicateurs du Système des Nations en Haïti.

- **L'équipe technique interagence**

Composée des points focaux techniques des agences récipiendaires, l'équipe interagence continue à **servir de cadre** d'échange d'information et de discussion sur les stratégies du programme, la planification et la mise en œuvre des interventions conjointes, le suivi du plan de travail annuel et du cadre de résultats. Elle a contribué à l'élaboration de la note conceptuelle et du plan de travail budgétisé pour la phase II du programme, en menant des réflexions sur les interventions prioritaires et les stratégies à mettre en œuvre, dans une vision de synergie des actions et sur la base des leçons tirées de la première phase et des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du programme. Des réflexions sont également menées sur les opportunités de synergie entre l'Initiative Spotlight et d'autres programmes gérés par les quatre agences, notamment dans le domaine du renforcement de l'accès à la justice et aux soins de santé mentale, et en matière de renforcement de la participation communautaire à la promotion et à la protection des droits humains. Cette démarche vise à contribuer à l'optimisation des résultats du programme et à sa durabilité.

- **Le Groupe Thématique Genre (GTG)**

Pour l'Initiative Spotlight, le GTG sert de plateforme d'information et d'échange avec les agences des Nations, dans le cadre de la coordination des efforts de l'Équipe-pays dans le domaine de l'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme. Comme en 2021, le plan de communication de l'Initiative Spotlight dans le cadre de l'édition 2022 de la campagne des 16 Jours d'activisme a été mis en œuvre en coordination avec le plan d'action globale du GTG.

D) RECOURS AUX SERVICES COMMUNS DES NATIONS UNIES

L'Initiative Spotlight continue de mettre à profit le système de services communs mis en place par l'Équipe-pays des Nations Unies pour permettre aux agences de réduire les coûts de certaines transactions et d'économiser ainsi des ressources. Le système repose sur des accords de fourniture de services à long terme généralement, généralement dans le domaine des services d'imprimerie et d'hôtellerie (location de salle et autres prestations liées).

PARTENARIATS

Les partenariats mobilisés au profit du programme depuis son démarrage sont restés quasi-identiques pour la poursuite des interventions en 2022. Ce cadre partenarial inclut des structures étatiques, des organisations de la société civile et la Délégation de l'Union Européenne.

A) GOUVERNEMENT

Le gouvernement continue d'assurer le rôle de leadership dans le mécanisme de gestion du programme, à travers le Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure (MPCE) qui assure la coprésidence du CoPil et le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) qui co-préside le Comité de coordination technique et assure le leadership technique de la mise en œuvre de l'ensemble du programme. Outre ces deux ministères, d'autres institutions gouvernementales ont collaboré à la mise en œuvre du programme.

- le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) qui facilite le processus d'intégration du genre et de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles dans les plans communaux de développement en collaboration avec Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure
- le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) qui œuvre au renforcement de la prise en charge médico-sociale des survivantes de violence
- le Ministère de la Justice et Sécurité Publique (MJSP) avec lequel le programme collabore pour faire avancer la réponse judiciaire et policière, ainsi que la protection des mineurs contre les violences
- le Ministère des Affaires Sociales et du Travail qui, à travers l'Institut du Bien Être Social et de Recherche (IBESR), mène des actions de prévention et de prise en charge des violences à l'endroit des enfants, y compris la violence familiale
- l'Office de Protection du Citoyen dont le programme a renforcé les capacités pour l'amélioration de la surveillance des cas violence de droits des femmes. Les capacités de cette structure sont renforcées pour la production de l'information sur le respect des droits humains et sur les violences faites aux femmes à travers enquêtes périodiques. L'institution contribue également au renforcement de l'accès des survivantes de violence à la justice.
- la Direction Générale de la Protection Civile avec laquelle le programme collabore dans le cadre du processus d'intégration de la lutte contre les VFFF dans le système nationale de gestion des risques et désastres, tant niveau national qu'au niveau local.

B) LA SOCIÉTÉ CIVILE

Une trentaine d'organisations de la société civile (OSC) a été mobilisée pour la mise œuvre de la phase I du programme. Plus de la moitié de ces organisations partenaires ont une envergure nationale et 67% sont des organisations féminines ou de défense des droits des femmes. La liste et le profil des organisations partenaires est présentée en annexe du document (Annexe C). Il y a lieu de souligner que seulement 11 OSC ont continué leurs interventions pendant la phase d'extension du programme (janvier à juin 2022), voire au-delà pour certaines d'entre elles. Les accords partenariat avec les OSC étaient arrivés à terme fin décembre 2021, et leur renouvellement ne pouvait ne pouvait être envisagé que sur le budget de la phase II.

Les OSC partenaires du programme collaborent principalement à la mise en œuvre des interventions au niveau communautaire, dans les domaines des services d'intervention et de prévention. En vue de s'assurer de la prise en compte des groupes de femmes les plus vulnérables, il a été pris soin d'intégrer dans le groupe de partenaires des OSC intervenant auprès des femmes et des filles en milieu rural, des populations migrantes, des personnes en situation de handicap, des personnes vivant avec le VIH, des femmes victimes d'exploitation sexuelle et les travailleuses du sexe, des travailleuses domestiques ainsi que des femmes et des filles dans la population lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et intersexe (LGBTI). Entre 7% et 22% des fonds alloués aux OSC sont affectés à la couverture leur frais de fonctionnement.

C) LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE (UE)

La collaboration avec la Délégation de l'UE s'est poursuivie à **travers les rencontres régulières de partage d'information sur les avancées du programme et les défis**. Dans le cadre du processus d'élaboration de la proposition pour la phase II, le dialogue entre les deux parties a permis de s'accorder sur les ajustements à apporter au programme pour mieux répondre aux besoins des femmes et des filles, face au nouveau développement du contexte national marqué par la dégradation de la situation sécuritaire du fait du phénomène des gangs. Par ailleurs, l'UE et l'Initiative Spotlight ont collaboré avec succès à la mise en œuvre d'un plan de communication à l'occasion de la dernière campagne nationale des 16 Jours d'activisme. Dans le cadre de cette collaboration, divers contenus produits par l'équipe de Spotlight ont pu être diffusés sur les chaînes et les réseaux sociaux de AyiboSport, une plateforme multimédia qui avait le droit de diffusion des matchs de la coupe du monde et avec laquelle la Délégation de l'UE avait signé un accord de partenariat pour la diffusion de messages. Grâce à ce partenariat entre l'UE et AyiboSport, l'Initiative Spotlight a profité des heures de grande audience suivant le calendrier des matchs pour diffuser des films documentaires de courte durée et des messages enregistrés de personnalité des Nations Unies et l'UE pour sensibiliser le public sur la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles. Ces contenus ont été également diffusés sur les réseaux sociaux de l'UE, sur lesquels ont été aussi relayés d'autres contenus dont des histoires humaines. Dans le cadre de cette campagne, l'Ambassadeur de l'UE et la Coordinatrice Résidente des Nations Unies ont **également** cosigné un article d'opinion publié dans le Nouvelliste – le principal journal quotidien haïtien – à travers lequel ils ont envoyé des messages forts à l'endroit des autorités et des autres parties prenantes dans la réponse à la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles en Haïti.

Il convient d'indiquer que l'Initiative Spotlight participe au cadre de concertation des partenaires de l'UE en Haïti, qui a été mis en place au cours de l'année par la Délégation en vue de mieux coordonner les projets et programmes dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme.

RÉSULTATS

Analyse globale des résultats du programme

Des progrès notables ont été réalisés vers l'atteinte des objectifs du programme, malgré la complexité du contexte du pays. Le cadre de protection légale, politique et institutionnelle des femmes et des filles en matière de violence continue de se renforcer grâce à **quatre principales** avancées dans la mise en œuvre du programme : la validation du rapport de l'analyse du cadre légale initiée en 2021 ; les consultations des parties prenantes pour l'intégration du genre et de la lutte contre la VFFF dans le système national de gestion des risques et désastres ; la mise en place d'un mécanisme de renforcement des capacités de réponse à la problématique de la violence au niveau local et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des ministères et autres institutions étatiques en matière de prise en compte du genre dans les programmes sectoriels.

Le processus de réforme législative initié dans le cadre de l'**Initiative Spotlight** devrait aboutir en 2023 à la remise au gouvernement de transition d'une version révisée la proposition de loi sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence envers les femmes, conforme aux principes et normes internationales en la matière. Le renforcement des capacités des collectivités territoriales dans le cadre de ce programme devrait contribuer à terme à la stimulation d'une réponse endogène et locale à la problématique de la VFFF dans le cadre d'une approche de développement intégré des communes. La participation active des organisations féministes aux diverses consultations réalisées témoigne de leur engagement et de leur capacité à s'investir dans des actions de plaidoyer, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, pour la promotion et la protection de leurs droits par l'Etat. Ces consultations ont également impliqué des organisations des femmes issues de catégories les plus vulnérables, notamment les femmes rurales et les femmes et filles en situations de handicap, conformément au principe fondamental d'inclusivité du programme qui vise à ne laisser personne pour compte.

La poursuite des interventions de service et de prévention de la violence au niveau opérationnel a contribué au renforcement du système communautaire de réponse à la problématique, grâce à l'accent mis sur la mobilisation des organisations locales, particulièrement leaders communautaires et les organisations de femmes à la base. Ces organisations sont aujourd'hui outillées pour mieux s'investir dans l'éducation sur la violence faite aux femmes, la promotion des normes sociales positives pour l'égalité de genre, la vulgarisation des droits de la femmes et l'assistance aux survivantes de violence. Grâce à la mobilisation des organisations de la société civile, les quatre départements touchés par le programme disposent d'une masse critique de personnes – adolescent(e)s, jeunes et femmes et hommes – ayant la capacité de contribuer dans leurs communautés aux transformations sociales envisagées dans le cadre du programme, du fait

des connaissances acquises en matière de prévention la violence faite aux et aux filles. Dans le cadre des efforts visant à améliorer la disponibilité des services essentiels au profit des survivantes de violence, l'Initiative Spotlight a contribué non seulement à renforcer les services d'assistance tant au niveau institutionnel qu'au niveau communautaire, mais aussi au développement d'un modèle de collaboration entre les deux niveaux de services en vue d'assurer une approche holistique de prise en charge des survivantes à tous les niveaux. La cartographie des services réalisée avec l'appui du programme va contribuer à améliorer le circuit de référencement des cas.

Au-delà des avancées sur le plan programmatique, l'Initiative Spotlight a contribué au renforcement de la collaboration interagence pour un appui plus efficace au gouvernement dans ses efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. La complémentarité de la programmation à travers les six piliers de la théorie du changement du programme sur la base des avantages comparatifs des agences et les synergies dans la mise en œuvre de plusieurs interventions ont permis de développer des initiatives de réponse multisectorielle et intégrée pour progresser vers l'atteinte de l'objectif commun, celui de créer un environnement exempt de violence pour l'épanouissement des femmes et des filles en Haïti. Le cadre partenarial mobilisé pour la concrétisation de cette approche multisectorielle a permis de constituer un groupe d'acteurs au niveau institutionnel et au niveau la société civile pouvant assurer la pérennisation des acquis du programme, en les intégrant dans la stratégie nationale de riposte. Mais pour y arriver, il importe de continuer à renforcer les capacités de coordination des deux des ministères qui assurent le leadership le programme au niveau national et au niveau décentralisé, et d'asseoir un mécanisme adéquat de collaboration entre le gouvernement et la société civile à tous les niveaux.

MISE EN ŒUVRE DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION PARTICIPATIFS (SEP)

Dans le cadre du suivi-évaluation participatif du programme, deux missions conjointes ont été organisées au cours de l'année.

1. Visite programmatique conjointe dans le Nord-Est

Cette visite de suivi a été conduite par une équipe composée des points focaux du programme dans les deux ministères assurant le leadership du programme (le Ministère à Condition Féminine et aux Droits des Femmes et le Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure), les partenaires de la société civile responsables de la mise en œuvre des projets, des responsables de services publics au niveau départemental, les quatre agences des Nations Unies partenaires du programme et la coordination de l'Initiative Spotlight. Cette visite réalisée dans le département du Nord-Est du pays avait pour objectifs d'apprécier l'état d'avancement des projets, analyser leurs effets sur bénéficiaires et identifier les défis à relever pour améliorer la mise en œuvre. La mission a permis à l'équipe de faire le suivi et d'apprécier l'efficacité de cinq projets dans quatre communes du département :

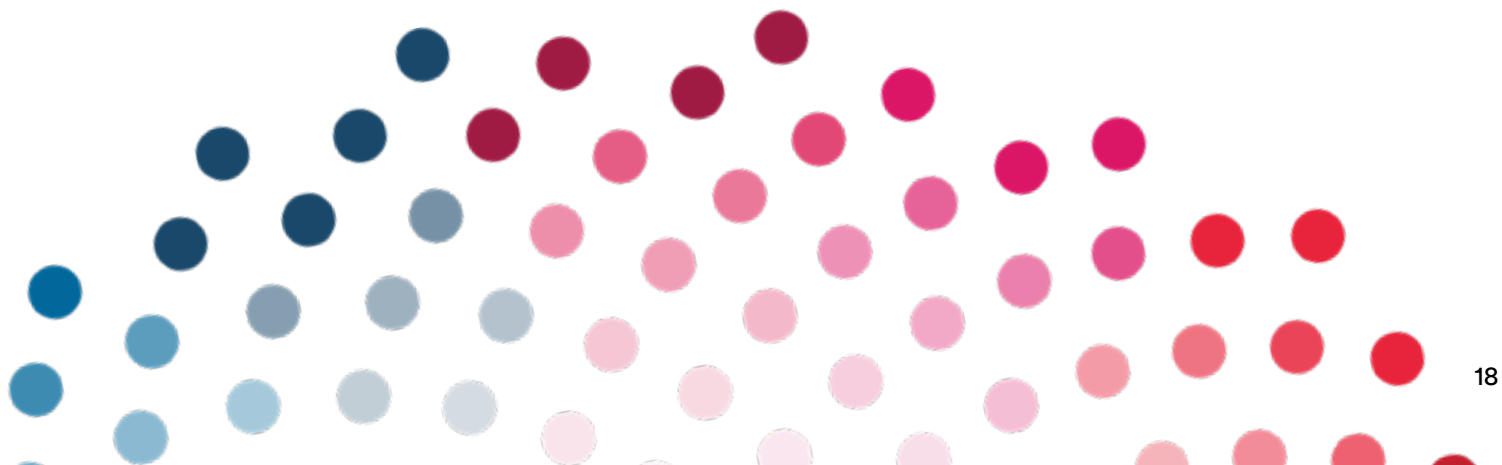
- Projet de prévention des violences à l'égard des femmes et des filles (Commune du Trou du Nord)
- Projet d'appui à la prise en charge pluridisciplinaire et intégrée des femmes et des filles victimes de violences (Commune du Trou du Nord)
- Projet de sensibilisation et d'accompagnement des survivant.es mineur.es de violence (Commune de Fort-Liberté)
- Projet de Mobilisation des filles pour le changement des normes sociales, des attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes au niveau communautaire (Commune de Mont Organisé)
- Projet de soutien aux survivantes de violence (Commune de Ouanaminthe)

Au cours de la visite des différents sites, des entretiens individuels et des discussions de groupe ont été réalisés d'une part avec les équipes responsables des projets, et d'autre part avec les bénéficiaires. Les informations auprès des équipes en charge des projets ont permis d'apprécier la pertinence des actions menées et les stratégies mises en œuvre pour atteindre les résultats et les défis à relever pour améliorer la performance des projets. A travers les échanges avec les bénéficiaires, des témoignages ont été recueillis pour évaluer les changements positifs induits par les projets ainsi que les besoins qui restent à satisfaire. Cette visite a permis à la partie gouvernementale de s'apercevoir de l'effectivité des actions développées dans le cadre de l'Initiative Spotlight et de son encrage au niveau local.

2. Mission conjointe de suivi de projet et contrôle-qualité du système de rapportage des données dans la zone de Port-au-Prince et dans le Nord-Est

Cette visite de terrain avait deux objectifs : apprécier l'efficacité de projets mise en œuvre dans les zones visitées et évaluer les besoins de renforcement du système de collecte et de rapportage des données administratives par les partenaires de terrain. Elle a été conduite dans le département de l'Ouest (la zone de Port-au-Prince) et dans celui du Nord-Est par une équipe composée de la coordination de Spotlight représentée par le Chargé de suivi-évaluation et des points focaux des agences, auxquels se sont joint les responsables d'organisations de la société civile et d'une institution publique, tous partenaires de mise en œuvre du programme.

Dans chacune des organisations visitées, l'équipe de Spotlight et les responsables de l'organisation ont ensemble examiné le mécanisme et les supports de collecte de données, la base de données et les données rapportées aux agences des Nations Unies partenaires du programme. Face aux incohérences et aux autres insuffisances relevées, des recommandations ont été formulées quant à l'harmonisation des supports de collecte des données, l'amélioration de l'archivage des données et l'accessibilité des données produites par organisations partenaires du programme. Concernant le second objectif de la mission, la visite a permis de rencontrer des bénéficiaires directes des projets ainsi que des membres de la communauté pour apprécier leur degré de satisfaction par rapport au programme. Les entretiens avec les survivantes de violence rencontrées ont mis en évidence les effets positifs des projets sur leurs conditions de vie. L'équipe a pu observer également que les leaders communautaires dont les compétences ont été renforcées dans le cadre de l'Initiative Spotlight ont mis en place dans leurs communautés des initiatives visant à lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles.



ANALYSE DES RÉSULTATS PAR EFFET DU PROGRAMME

EFFET 1 : CADRE LÉGAL ET POLITIQUE

Une nouvelle étape a été franchie dans le processus visant à assurer une meilleure protection légale des femmes et des filles en matière de violence en Haïti, suite à la validation du rapport de l'analyse du cadre légal initiée l'année dernière. Cette validation est l'aboutissement d'un processus participatif basé sur des ateliers de consultation des acteurs à la base organisés dans les quatre départements couverts par le programme : l'Ouest, le Sud, la Grand'Anse et le Nord-Est. Au total, 228 personnes dont 176 femmes et 52 hommes représentant environ 180 organisations de la société civile de 56 communes ont été sensibilisés sur l'importance de la protection des droits de la femme lors de ces ateliers, et ils pu proposer pistes de réformes législatives en matière de VFFF.



Il convient de rappeler que l'analyse a porté sur les cadres juridiques régissant le crime du viol, la violence dans les relations familiales et interpersonnelles, sur le code civil, le processus législatif, et sur les politiques publiques en la matière. Les résultats de l'analyse renseignent sur la situation dans les textes existants, les progrès envisagés avec les nouveaux textes et les insuffisances qui restent à corriger avec l'adoption du nouveau code pénal, du code des procédures pénales et de la proposition de loi sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence envers les femmes et les filles. Ils montrent également la nécessité d'avancer avec certaines réformes dont celle relative à la refonte du code civil haïtien. Les résultats seront utiles à la finalisation en 2023 de la révision de la proposition de loi sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence envers les femmes. Afin de stimuler le plaidoyer qui devrait soutenir cette réforme législative, un manuel de sensibilisation des acteurs sur la réforme a été développé par le MCFDF avec l'appui du programme et 162 acteurs (81 femmes et 81 hommes) provenant de 58 OSCs ont été formés en matière de plaidoyer, ce qui contribue à renforcer l'engagement des organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes dans le plaidoyer en faveur de l'application des lois existantes, de l'adoption de nouvelles lois et la révision du cadre légal existant.

En vue d'assurer une réponse politique et institutionnelle adéquate au problème de la violence faite aux femmes et aux filles au niveau local, un processus de renforcement des capacités des communes a été initié au cours de l'année au profit de 27 communes dans les départements de la Grand'Anse et du Sud, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. Il s'agit de développer les compétences des cadres de ces collectivités territoriales pour une meilleure prise en compte des questions liées au genre et à la violence faite aux femmes et aux filles dans le développement des outils de planification au niveau local y compris les plans communaux de développement (PCD). A cet effet, un plan de formation basé sur un diagnostic participatif dans les départements de la Grand'Anse et du Sud (4 communes dans chaque département) ayant impliqué 57 personnes (5 maires et 52 cadres des mairies) a été élaboré et sera mis en œuvre en 2023.



Ateliers d'analyse des besoins dans le nord-est et la Grand'Anse (crédit photo : PNUD)

EFFET 2 : INSTITUTIONS

Dans le cadre des efforts visant à assurer une meilleure protection institutionnelle des femmes et des filles contre la violence et ses effets, les compétences de 30 cadres du secteur public (dont 14 du Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure, 6 du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, 5 de la Direction Générale de la Protection Civile, 3 de l'Office de la Protection Civile et 2 du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes) sont renforcées en matière de programmation et de budgétisation sensible au genre. Cette action vise à outiller les hauts cadres des ministères et des institutions étatiques clés pour qu'ils soient capables d'élaborer des lois de finances conformes à la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) pour le financement d'actions qui concourent à l'élimination des violences à l'égard des femmes et des filles.

Vue des participants à l'atelier de formation sur la BSG (crédit photo : PNUD)



Par ailleurs dans le cadre du renforcement de la protection des femmes et des filles contre la violence et ses effets dans les situations de risques et catastrophes humanitaires, une large consultation organisée auprès des représentants des groupes les plus vulnérables aux différentes catastrophes (les femmes et les filles particulièrement celles vivant avec un handicap) a permis de recueillir des informations pour assurer la prise en compte de leurs besoins de participation, d'encadrement et de protection contre

la violence à toutes les étapes de la gestion des risques de catastrophes naturelles (évaluation des risques, alerte précoce, gestion de l'information, éducation, formation, et reconstruction) en vue d'une meilleure planification des réponses. Au total 149 personnes (dont 121 femmes et 28 hommes) venues de 63 OSCs parmi lesquelles 9 OSCs œuvrant auprès des personnes vivant avec un handicap ont participé aux consultations organisées dans les quatre départements soutenus par le programme, couvrant 56 communes. Ce processus devrait aboutir en 2023 à l'intégration dans la version finale du plan opérationnel triennal de Gestion des Risques de Désastres 2022-2025 des besoins de participation, d'encadrement et de protection des femmes et des filles qui font face aux multiples formes croisées de violence, avec des actions budgétisées ciblant les VFFF et des mesures de suivi et évaluation conforme aux standards internationaux dans le respect du principe de ne laisser personne de côté. Il sera également élaboré une Feuille de route en tenant compte des recommandations issues des consultations avec les acteurs du Système National de Gestion des Risques et Désastres et les OSC œuvrant auprès des groupes vulnérables (femmes victimes de VFFF et en situation d'handicap) pour guider la prise en compte du genre et des VFFF lors de la révision à mi-parcours du Plan National de Gestion des Risques de Désastres 2019-2030.

La même démarche sera entreprise en 2023 auprès de quatre Comités Communaux de Gestion des Risques de Désastres (CCGRD) prioritaires du département du Sud pour l'élaboration de leur Plan de Contingence Communal Multirisque (PCCM) en vue d'assurer une meilleure prise en compte des besoins des femmes et les filles les plus exposées à la violence et aux discriminations, à toutes les phases de la gestion de l'urgence. Dans le cadre de ce processus d'accompagnement,

les compétences des leaders des organisations de femmes dans les différentes communes ciblées seront renforcées afin qu'elles soient capables de participer activement aux différentes décisions du comité d'urgence au niveau communal. Les gestionnaires d'abris des communes seront également outillés pour la prévention de la violence et l'assistance aux survivantes de violence lors des crises.

EFFET 3 : PREVENTION ET CHANGEMENT DES NORMES SOCIALES

Pendant cette période d'extension de la première phase du programme, moins de la moitié de la trentaine d'OSC mobilisée pendant les deux premières années du programme ont poursuivi leurs interventions dans les communautés, ce qui se traduit par une faible couverture comparée aux années précédentes. Toutefois, la poursuite des activités dans certaines communautés cours de la période a permis de continuer à progresser vers l'atteinte des résultats du programme en termes de promotion des normes, attitudes et comportements favorables à l'égalité femme-homme et à la prévention de la violence à l'égard de la femme.

3.1 Un meilleur accès des adolescent(e)s à l'information et à l'éducation sur la violence faite aux femmes et aux filles

Au total 7,743 adolescent(e)s ont participé à des programmes d'éducation sur la violence faite aux femmes et aux filles au cours de l'année, parmi lesquelles : 4,656 filles (60%) et 3087 garçons (40%) ; 1853 (24%) adolescent(e)s scolarisées et 5890 (76%) non scolarisées. Cette réalisation porte à 35,266 le nombre total de filles et de garçons touchés par des messages de prévention de la violence au cours des trois dernières années, soit 84% de la cible totale du programme. Ce progrès est à mettre à l'actif de l'engagement des OSC partenaires du programme. A travers les activités de sensibilisation et de causerie, les OSC ont permis de renforcer les connaissances sur les normes sociales positives en faveur des femmes et des filles d'adresser les stéréotypes.

Le programme a poursuivi son appui à l'initiative « Espace fille » qui promeut un modèle d'éducation basée sur les compétences de vie y compris l'éducation à la santé sexuelle et reproductive adapté au niveau local. Au total 42 Espaces filles couvrant 1586 filles âgées de 8 à 19 ans ont été soutenus dans 30 localités de 8 communes du département du Nord-Est (Fort Liberté, Trou du Nord, Terrier-Rouge, Ouanaminthe, Mont-Organisé, Mombin Crochu, Capotille et Caracol). Grace à leur participation aux activités hebdomadaires organisées dans les espaces sous l'encadrement de jeunes femmes mentors et de leaders communautaires, ces filles sont outillées à adopter des normes et des comportements sociaux égalitaires (y compris la tolérance zéro à l'égard de la violence basée sur le genre), à s'engager activement dans la prise de décision sur leurs choix de vie et à solliciter sans gêne les services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence liée au sexe afin de jouir d'une autonomie corporelle. Grace à l'appui à la systématisation de l'Education Sexuelle Complete dans les écoles fondamentales de l'aire métropolitaine, quatre (4) clubs de santé et VBG ont été mis en place dans deux (2) établissements scolaires additionnels et trente-huit (38) enseignants ont été formés dans les zones les ciblées dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

3.2 Un engagement communautaire renforcée pour la promotion de normes sociales et de comportements favorables à l'égalité femme-homme et l'élimination des VFFF



Participantes aux activités d'un Espace filles (crédit photo : UNFPA)

Au niveau communautaire, 9214 filles, garçons, femmes et hommes ont participé à des programmes d'éducation sur la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles dans les quatre départements couverts par le programme, ce qui porte à 67,538 le nombre total de bénéficiaires touchés par des messages au cours des trois dernières années. Les campagnes de promotion des normes sociales positives et de lutte contre les stéréotypes ont touché 75,852 adolescent(e)s, femmes et hommes.

Plusieurs plateformes et canaux de communication ont été utilisés pour atteindre ces cibles, notamment les théâtres-forum, le clubs des mères, les leaders communautaires et les responsables des organisations de femmes et les médias locaux. Grace aux actions ciblant les leaders communautaires, il est observé dans certaines communes que la communauté dans son ensemble est maintenant actrice de la protection des filles et des femmes. Par ailleurs, l'implication des leaders communautaires dans les activités de sensibilisation facilite la dénonciation des violences sexuelles et basées sur le genre, et influence positivement le changement de comportement à l'égard de la femme et de la fille. En vue de renforcer l'engagement des médias communautaires, 40 journalistes ont été formés dans les départements du Sud et de la Grand'Anse. Ces journalistes de télévision, de radio et de médias en ligne ont été formés sur la collecte et le traitement d'informations sensible au genre, avec un accent sur les violences basées sur le genre.

L'étude sur les déterminants de la violence faites aux femmes et aux filles (VFFF) en Haïti met en exergue les facteurs d'ordre socio-culturel (valeurs, croyances religieuses, attitudes et comportements) politique et économique qui engendrent ou supportent les VFFF, particulièrement la violence familiale. Les résultats ont orienté l'élaboration d'un document de 'pistes pour une stratégie de prévention' et vont alimenter le modèle national de prévention des VFFF et le programme national d'éducation visant l'élimination de la violence familiale à l'égard des femmes et des filles, prévus pour la phase II

EFFET 4 : SERVICES DE QUALITÉ

La poursuite des activités d'information sur les voies de recours et les services d'assistance aux survivantes de violence continue d'avoir un effet positif sur la notification des cas. Au total, 994 cas de violence à l'égard des femmes et des filles ont été identifiés et rapportés à la police par les organisations au cours de l'année, contre 874 l'année dernière, soit une hausse de 14% sur deux ans. Cependant, seuls 162 parmi ces cas ont été déférés devant les tribunaux. Le maintien du soutien du programme aux OSC et aux structures publiques intervenant dans la prise en charge des

victimes a permis d'assurer la continuité et le renforcement de l'offre de service aux victimes et à leurs familles suivant l'approche holistique promue par le programme.

4.1 Renforcement de l'offre des services essentiels aux survivantes

Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer l'accès aux services essentiels pour les survivantes de violence en situation de handicap auditif, 30 prestataires de services (23 femmes et 7 hommes) du département du Sud, provenant de services étatiques (la police nationale, le MCFDF, le ministère de la santé) et d'organisations de la société civile travaillant dans la prise en charge des victimes, ont reçu une formation en langue des signes et écriture braille pour mieux répondre aux besoins des femmes et des filles handicapées survivantes de violence. Cette formation visait à renverser les barrières de communication entre les prestataires de services et les personnes handicapées souffrant de déficience audio-visuelle et langagière et faciliter l'inclusion et la prise en compte des besoins des personnes en situation de vulnérabilité. Cette formation porte à 58 (13 hommes et 45 femmes) le nombre de prestataires de services ayant amélioré leur connaissances et compétences dans la fourniture de services aux survivantes de violences, y compris celles ayant un handicap audiovisuel et langagier. De même, la poursuite de l'appui aux centres d'appel de la Brigade de Protection des Mineurs (Ligne d'écoute 188) et de l'Institut de Bien-être Social et de Recherches (Ligne d'écoute 133) a facilité la notification de plusieurs cas de violence et permis aux survivantes d'être référées vers les services de prise en charge disponibles.

Par ailleurs, le soutien du programme au MCFDF a permis la mise en place d'un centre d'appel avec une « ligne d'urgence nationale 8919 » qui vient renforcer l'offre de services d'assistance aux survivantes de violence. Cette ligne d'appel gratuit permet aux survivantes de bénéficier en cas de situation d'urgence d'une écoute et d'un premier soutien psychologique, d'une évaluation de sa situation sécuritaire et de l'identification de ses besoins essentiels en vue de son référencement vers les centres et institutions offrant des services et soins adaptés.



Vue partielle de l'équipement du centre d'appel (crédit photo : UNFPA)



Formation en renforcement de capacités des opératrices et superviseuses pour la ligne d'urgence 8919 (crédit photo : PNUD)

Les principales étapes du processus de mise en place de ce centre d'appel sont déjà bouclées. Il s'agit de l'acquisition du matériel et l'installation du matériel, l'élaboration du manuel de procédures et protocoles d'opérationnalisation du centre, l'élaboration du manuel de formation et la formation des 15 opératrices et superviseuses de la ligne.

4.2 Amélioration de la demande des services

Le nombre cumulé de survivantes de violence ayant bénéficié d'une prise en charge dans les centres associatifs et les institutions publiques soutenus par l'Initiative Spotlight au cours des trois dernières années a atteint 9,314 (contre 2585 à la première année), soit 81% de la cible du programme. En 2022, elles **étaient 2935 survivantes à avoir bénéficié des services essentiels**. Parmi ces dernières, 546 ont bénéficié d'hébergement provisoire et d'un système de protection sûre contre leurs bourreaux, particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince où il y a une récurrence des cas de violence sexuelle sur les femmes et les filles depuis le début de l'année, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire liée au phénomène des gangs. Il convient d'ajouter que parmi les survivantes hébergées, 152 ont été relocalisées.

Certaines de ces survivantes ont été relocalisées lorsque la situation sécuritaire le permettait. Les OSC intervenants dans les quartiers sous le contrôle des gangs ont dû faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir y accéder d'assister les victimes de violence et mener les activités de prévention. Elles ont ainsi développé des réseaux de relais communautaires et des plateformes d'organisations de femmes dans les zones ciblées qui facilitent l'identification des cas et la liaison avec les centres d'accueil situés dans quartiers sécurisés pour le référencement des survivantes. Il importe d'ajouter que 135 femmes et de filles survivantes de violences physiques et sexuelles ont reçu une assistance juridique de la part d'organisations de la société civile partenaires appuyées par les 4 avocats engagés avec l'appui du programme.

EFFET 5 : RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET AUX FILLES

Les résultats de l'étude sur l'impact des crises, des catastrophes naturelles et des déplacements sur les formes et l'incidence de la violence faite aux femmes et aux filles en Haïti ont été restitués. Pour rappel, l'étude vise à fournir des données probantes pour orienter l'intégration de la problématique de la violence dans les plans de gestion des désastres naturels et de relèvement. L'étude qui a couvert 1518 ménages réparties dans les 4 départements a exploré trois situations de crise avec leurs impacts sur la violence faite aux femmes et aux filles : **l'impact des crises socio-politiques sur la violence familiale et autres formes de VFFF ; l'impact des catastrophes naturelles sur la violence familiale et autres formes de VFFF et l'impact des déplacements de population du fait de conflits armés ou violence entre les gangs armées sur la violence familiale et autres formes de VFFF**. Des recommandations en quatre axes sont formulées pour assurer une meilleure intégration de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles dans le système de préparation et de réponse aux crises et catastrophes.

Dans le cadre de la continuité du renforcement des compétences des acteurs gouvernementaux en matière d'exploitation des données statistiques en matière de violence faite aux femmes et aux filles à des fins de prise de décision politique et programmatique, 24 cadres (19 femmes et 5 hommes) provenant de divers ministères et institutions (le MCFDF, le MJSP, le Parlement, la chambre des députés, le MPCE, le Ministère du Tourisme, le MARNDR, le MDE, l'OPC, l'IBESR, etc...) ont été formés sur l'utilisation des données quantitatives et qualitatives pour éclairer les législations, les politiques et programmes ciblés pour la sécurité des citoyens et le développement durable. La formation a permis aux participants d'acquérir des connaissances de base sur les VFFF, la construction sociale du genre et l'impact de la violence sur la santé physique, santé mentale et psychologique et au niveau économique et sociale ; d'améliorer leurs connaissances sur les cadres politiques, législatifs et institutionnels de lutte contre les VFFF et leurs faiblesses ; et d'améliorer leurs connaissances sur les données quantitatives et qualitatives existantes sur la violence.

Enfin, 220 étudiants en fin de cycle de l'UEH (74% de femmes et 36% d'hommes) dans le département de l'ouest ont été formés sur « les cadres référentiels de l'Egalité Femme-Homme & la Violence Faite aux Femmes et aux Filles en Haïti » afin d'augmenter la production de connaissances scientifiques sur l'évolution des rapports sociaux femmes/hommes au sein de ladite université.



Crédit photo : UNFPA

EFFET 6 : RENFORCEMENT DES MOUVEMENTS FÉMININS

L'Initiative Spotlight a continué d'appuyer le renforcement des capacités d'action collective, de plaidoyer et de responsabilisation des organisations du mouvement des femmes grâce à l'octroi de subventions en cascade à des structures communautaires de défense des droits des femmes et des minorités sexuelles marginalisées. Les 10 mouvements de jeunesse sélectionnés durant le dernier trimestre de 2021 au terme d'un processus compétitif ont bénéficié d'une subvention pour mettre en œuvre et suivre leurs propres programmes visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, y compris la violence du partenaire intime. Un plan de monitoring et de suivi est développé pour suivre la mise en œuvre de ces différents petits projets et mesurer l'atteinte des résultats visés.

De même, dans le département du Sud, 31 personnes (15 femmes et 16 hommes) leaders d'organisation de femmes et de personnes handicapées du département du Sud ont renforcé leurs compétences juridiques à l'occasion d'un atelier de formation sur la vulgarisation des conventions et des lois sur l'intégration des personnes handicapées et celles relatives aux droits des femmes et des filles et l'élimination de la violence envers celles-ci, notamment la CEDEF, la convention de Belem do Para et le projet de loi-cadre sur l'élimination de la VFFF. Par ailleurs, 6 organisations communautaires de défense des droits des personnes handicapées ont renforcé leurs capacités matérielles et logistiques ainsi que leurs compétences techniques en matière de prévention et de réponse aux VFFF. En plus d'une formation en élaboration et gestion de projet pour 35 leaders de ces organisations, elles ont bénéficié d'une dotation en ressources matérielles (mobiliers, ordinateurs, imprimantes.) pour accroître leur performance.

BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME

Indicative numbers	Direct for 2022	Indirect for 2022	Comments / Explanations
Women (18 yrs. and above)	7181	215430	Bénéficiaires directs : a. les personnes (journalistes, etc.) formées, ainsi que les personnes qui ont participées à des programmes spécifiques de plaidoyer ou les élèves des classes où de nouveaux programmes scolaires sont mis en œuvre ; b. les personnes ciblées par les programmes ou campagnes de normes sociales (qui sont les personnes âgées de moins de 18 ans) ; c. les prestataires de services dont la capacité a été augmentée et les survivants de la violence ou les familles de victimes bénéficiant spécifiquement de services dans les départements du Nord-Est, de l'Ouest, de la Grand'Anse et du Sud où le projet est mis en œuvre ; d. le personnel responsable de la gestion des données dans les services publics et les prestataires de services formés par le programme sur la gestion des données. e. les individus recevant des avantages directs du programme au sein des organisations ciblées.
Girls (5-17)	9646	28938	
Men (18 yrs. and above)	780	23400	
Boys (5-17 yrs.)	3599	10797	
TOTAL	21206	278565	Bénéficiaires indirects : a. toutes les personnes qui n'ont pas été touchées directement par les différents programmes dans les zones d'intervention du projet, mais qui en bénéficié à travers leurs interactions avec les bénéficiaires directs. Ceci s'applique pour chaque catégorie d'âge.

DÉFIS ET MESURES DE MITIGATION

La réussite de la mise en œuvre des interventions dans un environnement de crise sociopolitique et sécuritaire quasi-permanent reste les défis majeurs auquel le programme est confronté. Le regain de l'insécurité avec la récurrence des affrontements entre les gangs et les actes kidnapping, les crises régulières de pénurie du carburant et les manifestations socio-politiques donnant lieu aux blocages des routes ont engendré beaucoup d'obstacles au déroulement normale du programme. Cette situation affecte également les survivantes de violence et les familles dont les possibilités de déplacement sont limitées.

- Par exemple dans le cadre de l'accompagnement des survivantes en vue de leur réinsertion, les recherches familiales, les évaluations des foyers et la réintégration proprement dite ont eu du mal à être réalisées régulièrement dans certaines zones toujours difficiles d'accès à cause de la violence des gangs. Bien que certains suivis se sont poursuivis par l'usage du téléphone ou à travers des rendez-vous en dehors des zones à risque, la garantie de la sécurité des survivantes lors des visites d'évaluation de la réussite de l'intégration reste une préoccupation.
- De même la difficulté d'approvisionnement en carburant dans les pompes rend parfois impossible ou retarde les déplacements des équipes de projets sur le terrain pour implémenter les activités planifiées.
- L'on a vu également se réduire les opportunités de relocation de survivantes dans la région métropolitaine de Port-au-Prince en raison de l'élargissement des activités des gangs à d'autres quartiers de la région. Certaines survivantes ont dû être relocalisées dans d'autres régions du pays où elles se sentent plus en sécurité.
- L'augmentation des cas de violence à l'égard des femmes et des filles, en l'occurrence les cas de violence sexuelle dans la zone de Port-au-Prince du fait du phénomène des grands armés, met à mal la capacité des OSC à apporter une assistance adéquate aux survivantes particulièrement en matière d'hébergement temporaire. La capacité d'accueil dans les abris sécurisés est limitée par rapport à la demande. Le soutien de l'Initiative Spotlight va contribuer à augmenter la capacité des OSC soutenu par le programme à fournir l'hébergement temporaire à davantage de survivantes, mais les disponibilités resteront toujours en deçà des besoins au regard du contexte actuel.

LEÇONS APPRISSES

- Les progrès réalisés dans les interventions visant à renforcer la protection légale, politique et institutionnelle des femmes et des filles contre la violence et ses effets ont montré une fois encore l'importance et l'efficacité du leadership gouvernementale dans la mise en œuvre du programme. Le pilotage du processus d'analyse du cadre légal par le MCFDF a permis non seulement d'y engager un grand nombre de parties prenantes à travers des consultations au niveau départemental et au niveau national, mais aussi d'assurer une appropriation nationale indispensable pour la suite du processus lorsqu'un parlement sera mis en place dans le pays. Il en est de même pour le processus visant à renforcer l'intégration du genre et de la violence faite aux femmes et aux filles dans le système national de gestion des risques et catastrophes humanitaires où le leadership conjoint du MCFDF et de la DGPC ont permis des avancées notables avec une grande participation des acteurs du secteur.
- L'engagement des leaders locaux reste indispensable pour la réalisation de la transformation sociale visée par le programme. Ces leaders sont des hommes et des femmes qui disposent de l'écoute des populations en général et/ou de leur groupe d'appartenance ainsi que des autorités. Ils exercent une influence dans leur milieu et servent souvent de modèles. Ils sont donc de potentiels agents de changement sur une problématique aussi délicate et complexe que les VSBG. Cela crée une dynamique locale de lutte contre les VSBG, prenant en charge la prévention par la sensibilisation pour le changement de comportement, l'alerte sur les situations de VSBG et l'accompagnement des victimes vers les services. Ainsi, il existe un réseau de leaders communautaires sur chaque commune d'intervention du projet.
- L'une des leçons apprises de la mise en œuvre de l'Initiative Spotlight en Haïti est que les ateliers ou campagnes de sensibilisation conduites de manière unilatérale ou isolée sont peu efficaces pour changer des attitudes ou des comportements fortement ancrés dans la mentalité des gens. Le changement social exige un engagement systématique à long terme des communautés, des institutions et des instances étatiques. Les stratégies de mobilisation communautaire impliquant un large éventail d'acteurs tant de la société civile que de l'État ont plus de chances de succès par rapport à l'évolution des normes sociales de manière positive. La stratégie de mobilisation communautaire SASA ! se révèle l'un des programmes les plus novateurs en ce sens et a montré des résultats très prometteurs.
- Nous avons appris également de la mise en œuvre du programme, notamment de la mise en œuvre de la campagne hommes champions que l'engagement des hommes et des garçons en tant qu'alliés dans la prévention de la violence sexiste est essentiel pour arriver à éliminer la violence envers les femmes et les filles. Cette approche engage les hommes et les garçons dans un dialogue ouvert sur la violence et la masculinité tout en les encourageant à développer de nouvelles façons d'établir des relations avec les femmes et les filles fondées sur la solidarité, la coopération et l'équité plutôt que sur la domination et le contrôle.
- L'intégration des femmes survivantes de violence dans les réseaux et les relais communautaires facilite leur réinsertion sociale. Le fait pour des survivantes de devenir des conseillères ou des femmes de vigilance renforce leur propre processus de réhabilitation et leur offre l'opportunité d'un nouveau départ dans leur vie. Du reste, les survivantes possèdent des éléments clés et des savoirs tirés de leur expérience personnelle, qui peuvent être utilisés favorablement pour influencer sur le processus de réhabilitation des autres victimes.

- Les autorités locales peuvent constituer un maillon important dans l'assistance juridique survivantes dans les communautés à la base, à condition qu'au sein du Conseil d'administration de la Section communale (CASEC), il y ait des femmes qui puissent écouter les victimes et la remonter de leurs plaintes vers la police et la justice. En effet, ces autorités sont considérées comme des auxiliaires de la justice dans les sections communales et à ce titre, elles représentent l'Etat dans leurs sections communales. En cas de différend dans la communauté, elles sont généralement les premiers recours, même s'il existe des services de police ou de justice dans la localité. Ils ont d'ailleurs pour compétence de faire de la conciliation pour les affaires relatives à la famille (séparation, héritage, vol de bétail...). Ainsi, les survivantes de violence saisissent en premier lieu le CASEC pour plainte. Cependant, elles ne sont pas toujours à l'aise car les personnes par lesquelles il faut passer pour rencontrer le responsable du CASEC sont dans la plupart des cas des hommes. Pour mettre en confiance les plaignantes, il importe de faire une réforme de la composition des CASEC pour y assurer la présence de femmes. Il faut également former les membres des CASEC sur les instruments légaux internationaux et nationaux qui régissent la gestion des cas de violence faites aux femmes et aux filles, afin qu'ils puissent orienter les plaignantes vers les instances appropriées.

INNOVATION, PRATIQUES PROMETTEUSES OU BONNES PRATIQUES

BONNES PRATIQUES

- Le dispositif mis en place par les partenaires de la société civile intervenant dans la zone de Port-au-Prince a prouvé une fois encore son efficacité dans l'assistance aux survivantes de violence et la réalisation des activités de prévention dans les quartiers sous le contrôle ou l'influence des gangs. Ce dispositif consiste en un réseau de relais communautaires basés dans ces zones pour continuer à y mener des activités d'information et d'éducation sur les VFFF auprès des populations. Il comprend des leaders communautaires et des plateformes d'organisations locales de femmes. Sa mise en place permet de faciliter l'assistance aux survivantes de violence, dont la plupart sont victimes de violence sexuelle de la part des gangs. Une assistance à distance à travers des entretiens par zoom/teams, des appels téléphoniques, des courriels et la messagerie WhatsApp fait également partie du mécanisme et permet de faire le suivi des survivantes et de maintenir le contact avec elles. Ces acteurs parviennent également à faire de la médiation auprès des chefs de gang pour permettre à des survivantes de violence sexuelle de pouvoir sortir des quartiers pour aller vers les services de prise en charge.
- Pour réduire l'institutionnalisation de longue durée pour les survivantes majeures dont les familles n'ont pas pu être retracées à travers la recherche familiale, Rapha House a initié l'expérimentation d'une approche consistant à soutenir l'autonomisation des survivantes hébergées dans son centre. Dans le cadre de cet accompagnement, Rapha assure le logement des survivantes pour une année avec une allocation mensuelle. Les bénéficiaires reçoivent pendant leur séjour au centre une formation professionnelle, et au moment de leur relocalisation, elles reçoivent une aide initier une activité génératrice de revenu en vue de promouvoir leur autonomie.

- L'expérience de la mise en œuvre de l'approche SASA ! s'est révélée une pratique prometteuse qui a démontré des résultats encourageants dans l'évolution des normes sociales. L'approche SASA ! est une stratégie de mobilisation communautaire pour prévenir la violence envers les femmes et les filles et le VIH-SIDA qui est mise en œuvre dans plusieurs quartiers de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et du département du Nord-est. Plutôt que de mettre l'accent sur des réponses punitives à la violence, cette approche met l'accent sur la prévention en soulignant les avantages de la non-violence et de l'égalité et équité entre les sexes tant pour les femmes que pour les hommes et les enfants, et l'autonomisation des femmes et filles mentors comme des agentes effectives de sensibilisation et mobilisation dans leurs communautés. Elle soutient également une analyse plus approfondie de l'impact de la violence et des causes sous-jacentes de l'inégalité entre les sexes. Le processus global de changement social généré par l'approche SASA ! est conçu pour stimuler l'activisme et le plaidoyer sur le plan local.
- De même, l'initiative consistant à doter les prestataires de services de nouvelles connaissances et compétences en langue des signes et écriture braille pour mieux répondre aux besoins des femmes et des filles handicapées survivantes de VFFF, s'est révélée très prometteuse en ce sens qu'elle a contribué à renverser les barrières de communication entre les prestataires de services et les personnes handicapées souffrant de déficience audio-visuelle et langagière et faciliter l'inclusion et la prise en compte des besoins de ces personnes en situant de vulnérabilité. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du respect du principe selon lequel nul ne doit être laissé pour compte mérite d'être approfondie et étendue à toutes les zones d'implémentation de l'Initiative Spotlight.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

A) APERÇU GLOBAL

Dans le cadre de la promotion de normes sociales, d'attitudes et de comportements positifs pour l'égalité femme-homme et la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, diverses actions ont été menées en collaboration avec les OSC partenaires du programme, des médias et des aristés, et ont touchés plusieurs cibles.

Au total 75,852 adolescent(e)s, femmes et hommes ont été touchés par les campagnes de promotion des normes sociales positives et de lutte contre les stéréotypes réalisées par les partenaires OSC ; et 9214 filles, garçons, femmes et hommes ont été touchés par des messages diffusés dans le cadre d'actions de communication de proximité menées dans les quatre départements couverts par le programme. La Campagne des 16 jours d'activisme a permis de toucher davantage de personnes, soit 8.4 millions d'internautes touchés par la diffusion de divers contenus incluant logos, messages vidéo, cartes graphiques de l'Initiative Spotlight et ses partenaires sur les réseaux sociaux et autres plateformes d'AyiboSport sur la période de la campagne sur la période du 25 novembre au 10 décembre, une période correspondant aussi à la diffusion des matchs de la Coupe monde sur cette plateforme multimédia. Cinq articles d'opinions ont été publiés dans le Nouvelliste (le quotidien le plus populaire en Haïti) et une quinzaine de cartes graphiques avec des messages ont été diffusées à travers une campagne sur les réseaux sociaux. Les articles publiés incluent un article co-signé par l'Ambassadeur de l'Union Européenne et la Coordinatrice résidente des Nations en Haïti, ainsi que quatre articles signés respectivement par les Représentants Résidents des agences partenaires de l'Initiative Spotlight (ONU Femmes, PNUD, UNFPA et UNICEF). Des reportages sur la situation de la violence faite aux femmes et aux filles en Haïti ont été aussi réalisés par des médias internationaux tels que Channel 4 et BBC. Enfin, en vue de renforcer l'en-

gagement des médias communautaires, 40 journalistes ont été formés dans les départements du Sud et de la Grand'Anse. Ces journalistes de télévision, de radio et de médias en ligne ont été formés sur la collecte et le traitement d'informations sensible au genre, avec un accent sur les violences basées sur le genre.

B) MESSAGES

Les principaux messages ont été véhiculés à l'occasion de la campagne des 16 jours d'activisme qui a permis de toucher de larges audiences.

Supports de communication	Message véhiculés	Principales audiences
Articles d'opinion (dans le Nouvelliste)	1. Etat des lieux de la violence faite aux femmes et aux filles Haïti : problématique, réponses apportées et défis à relever	Autorités nationales et acteurs de lutte contre la VFFF à tous les niveaux
	2. La lutte féministe contre les VFFF : défenseurs des droits humains et la lutte féministe en Haïti contre les VFFF ; importance de soutenir et renforcer la société civile et le mouvement féminin ; et initiatives d'autonomisation et leadership féminin dans l'EVFFF	Responsables des mouvements féministes ; autorités nationales et partenaires au développement
	3. Le rôle des hommes dans l'élimination de la VFFF : activisme des hommes dans la lutte contre les VFFF ; masculinité positive	Les leaders communautaires, les hommes, les responsables des mouvements féministes ; le gouvernement
	4. Services de qualité pour les filles et femmes victimes de violence : progrès et défis majeurs des services multisectoriels, coordonnées et de qualité pour les victimes ; importance d'assurer des services appropriés à l'âge, accessibilité pour personnes ayant handicap, etc.	Les survivantes de violence et leurs familles ; la population générale ; les autorités nationales ; les organisations de la société civile intervenant dans l'assistance aux survivantes de violence
	5. Mettre fin à l'impunité des VFFF : cadre légal et importance de passer une loi pour typifier et pénaliser toutes les VFFF ; défis et importance du renforcement de la réponse police-justice et la confiance dans les institutions ; élimination des contraintes pour obtenir le certificat médico-légal et les barrières de la chaîne pénale en son absence	Le gouvernement, le corps judiciaire, les organisations féministes et de défense des droits des femmes

Documentaires	1. La formation et empowerment des femmes et filles sur leurs droits et leur place en société	Femmes, filles et leurs familles ; responsables des mouvements féministes ; gouvernement
	2. La masculinité positive	Les leaders communautaires, les hommes, les responsables des mouvements féministes ; le gouvernement
	3. L'accompagnement d'une victime/survivante de violence	Les survivantes de violence et leurs familles ; la population générale ; les autorités nationales ; les organisations de la société civile intervenant dans l'assistance aux survivantes de violence
	4. Le parcours juridique de survivantes des violences	Le gouvernement, le corps judiciaire, les organisations féministes et de défense des droits des femmes
	5. Services de qualité pour les survivantes de violence dans un Espace sûr	Les survivantes de violence et leurs familles ; la population générale ; les autorités nationales

Les messages diffusés sur les réseaux sociaux à travers les cartes graphiques sont accessibles [ici](#).

C) MEDIA ET ÉVÈNEMENTS DE VISIBILITÉ

- Publication à des jours différents de cinq articles d'opinions lors de la campagne des 16 jours d'activisme dans le Nouvelliste, le quotidien le plus populaire en Haïti avec un tirage journalier à 30,000 exemplaires.
- Publication sur les réseaux sociaux et les chaînes de la plateforme multimédia AyiboSport en marge de la diffusion des matchs de la coupe du monde de plusieurs contenus (logos, messages vidéo, cartes graphiques du programme Spotlight et ses partenaires) touchant au moins 1,600,000 internautes.
- Diffusion des documentaires sur Radio et Télé Pacifique.
- Lancement le 8 mars, Journée internationale de la femme, par le chanteur Jean Jean Roosevelt du projet "Rel Famn" consistant en un album de 8 morceaux chantés par des femmes pour promouvoir les droits des femmes et encourager les femmes et les filles qui ont envie de travailler dans le domaine de la musique ou du loisir à s'y engager. L'album a été diffusé le soir du 8 mars simultanément sur plusieurs chaînes de télévisions et suivi par 38,000 personnes sur Facebook et YouTube.

Liens vers les publications :

Articles publiés à l'occasion de la Campagne des 16 jours d'activisme

- Discours de la Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes : https://drive.google.com/file/d/1DvYyBhLP4tpb-XBdjpVOk9FGyaOtjTQ5/view?usp=share_link
- Article d'opinion co-signé par la Coordinatrice Résidente des Nations Unies et l'Ambassadeur des Nations Unies en Haïti : <https://twitter.com/EUDelegationHt/status/1596259005839462400>
- https://drive.google.com/file/d/1EFqkuWyVcrOetSJHUIyebayTg3KhgTL4/view?usp=share_link
- PNUD : https://drive.google.com/file/d/1GuSAfKtRyHCF3Xc9R7qj28NVy7ITeGGN/view?usp=share_link
- UNICEF : https://drive.google.com/file/d/1ziAWArHhkbM7Lcu6NQmgKQRutegTTra/view?usp=share_link
- ONU Femmes : https://drive.google.com/file/d/14pe8V_2NimhiNmNmxzlFwwencqpgkBn/view?usp=share_link

Messages vidéo à l'occasion de la Campagne des 16 jours d'activisme

- ONU Femmes : https://drive.google.com/file/d/1TVfNHUcsjvR7ZwqStJCasy-3Lmn49Mjl/view?usp=share_link
- UNFPA : https://drive.google.com/file/d/17Ttco9uy9UWnlzSfual_5pq6J8yhTFJv/view?usp=share_link
- PNUD : https://drive.google.com/file/d/1hly1QmAdFkoaNeEwuxQcF_GdksO_5xXz/view?usp=share_link
- Délégation de l'UE : https://drive.google.com/file/d/1RyPgedZ7lqiosn8JEoC3Susuelu-hY3-3/view?usp=share_link
- UNICEF : Le Représentant de l'UNICEF parle de l'accès des survivantes VBG aux services de qualité en Haïti.

Vidéos documentaires

- Services de qualité pour les survivantes de violence dans un Espace sûr : https://drive.google.com/file/d/11PCJg0-hTjoo6cOPLAAr_9aLLrvRgapr/view?usp=share_link
- La masculinité positive : https://drive.google.com/file/d/1Ed5fxw-o8SnyEL6D-maChl6S4ymNVEXDi/view?usp=share_link
- Le parcours juridique des survivantes de violence : https://drive.google.com/file/d/10wFpoH7daEX-FdyMKgvzs-RocdqedoE2/view?usp=share_link
- Accompagnement d'une survivante de violence : https://drive.google.com/file/d/11pVDM-1mhW8RTdnbh-z73yQbjcZPTaigZ/view?usp=share_link
- La formation et empowerment des femmes et filles sur leurs droits et leur place en société : https://drive.google.com/file/d/1yHr0zgSDNMcf804Le49EkGUVg-rlBiHl/view?usp=share_link
- Une victime de violence conjugale : (264) L'initiative Spotlight contre la violence familiale - YouTube
- « Je recommence à vivre ! »

Les publications sur les réseaux sociaux

- A l'occasion de la campagne des 16 jours d'activismes.

Twitter :

- 25 novembre 2022 : Adèle est une victime de violence conjugale.
- 9 décembre 2022 : Bruno Maes, Représentant de l'UNICEF nous parle de l'accès des femmes et filles survivantes de violence aux services de qualité.
- 11 décembre 2022 : Charline (nom d'emprunt) a été kidnappée et violée par ses ravisseurs.

Facebook :

- 26 novembre 2022 : Le Lancement des 16 jours d'activisme pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et filles s'est tenu ce 25 novembre à Port-au-Prince.
- 2 décembre 2022 : Souvent les victimes de violence sexuelle souffrent de dépression, d'anxiété, d'isolement social et de manque de confiance en soi.
- 8 décembre 2022 : 20 survivantes de violence basée sur le genre ont reçu un appui financier pour mener des activités génératrices de revenus.

Instagram :

- 2 décembre 2022 : L'ONG CAPAC a organisé une journée portes ouvertes pour informer et répondre aux questions de la communauté sur les violences basées sur le genre.
- 8 décembre 2022 : L'ONG CAPAC a mis en place 10 mutuelles de solidarité dans le Nord-Est.
- 9 décembre 2022 : La peur des représailles, la honte et la stigmatisation sont, entre autres, les facteurs qui poussent les survivantes de violence sexuelle à ne pas dénoncer les auteurs ou à porter plainte à la police.

- A l'occasion du 08 mars 2022 :

Twitter :

- 06 mars 2022 : savourons ensemble la chanson « Nou Se Fanm ! »,
- 8 mars 2022 : Lamercie Charles Pierre est présidente de l'OFAVA, partenaire de l'UNICEF dans l'initiative Spotlight.
- 20 mars 2022 : Geraldine Alferis, chargée de protection de l'enfance, explique comment l'UNICEF et ses partenaires luttent contre les violences sexuelles dans le cadre de @GlobalSpotlight

Facebook :

- 8 mars 2022 : 8 Mars - 8 Femmes - 8 Chansons

- Autres publications

Twitter :

- 8 décembre 2022 : En Haïti, une femme ou fille sur trois a subi une forme de violence quelconque depuis l'âge de 15 ans.

D) CAMPAGNES

La campagne des 16 jours d'activisme, qui a coïncidé avec le déroulement de la coupe du monde, a permis à l'Initiative Spotlight de toucher une large audience avec divers messages visant à engager davantage les différentes parties prenantes dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles en Haïti. Grâce à une collaboration entre la Délégation de l'Union Européenne et l'équipe du programme Spotlight, plusieurs contenus produits par l'équipe de Spotlight ont pu être diffusés sur les chaînes et les réseaux sociaux de AyiboSport, une plateforme multimédia qui avait le droit de diffusion des matchs de la coupe du monde et avec laquelle la Délégation de l'UE avait signé un accord de partenariat pour la diffusion de messages. Grâce à ce partenariat entre l'UE et AyiboSport, l'Initiative Spotlight a profité des heures de grande audience suivant le calendrier des matchs pour diffuser des films documentaires de courte durée et des messages enregistrés de personnalité des Nations Unies et l'UE pour sensibiliser le public sur la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles. Ces contenus ont été également diffusés sur les réseaux sociaux de l'UE, sur lesquels ont été aussi relayés d'autres contenus dont des histoires humaines. Des articles de presse véhiculant des messages forts à l'endroit des autorités et des autres parties prenantes dans la réponse à la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles ont été également diffusés. Cette campagne a permis d'obtenir les résultats ci-après :

- 8.4 millions d'internautes ont été touchés par la diffusion de divers contenus incluant logos, messages vidéo, cartes graphiques de l'Initiative Spotlight et ses partenaires sur les réseaux sociaux et autres plateformes d'AyiboSport la période sur la période de la campagne ; 70% des personnes touchés vivent en Haïti et environ 30% sont constitués d'Haïti
- Les vidéos publiées ont été visionnées 29.7 millions de minutes
- Publication à des jours différentes de cinq articles d'opinions lors de la campagne des 16 jours d'activisme dans le Nouvelliste, le quotidien le plus populaire en Haïti avec un tirage journalier en 30,000 exemplaires.
- Publication à travers les réseaux sociaux des agences et des OSC partenaires de Spotlight d'une quinzaine de cartes graphiques diffusant une variété de messages.

E) HISTOIRES HUMAINES : L'APPROCHE HOLISTIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES SURVIVANTES DE VIOLENCE

L'histoire de Charline

« Je recommence à vivre ! »

L'Initiative Spotlight garantit un accès à un appui médical, judiciaire, psychologique et psychosocial de qualité aux femmes et aux filles survivantes de violence. Charline (nom d'emprunt) a bénéficié de cet appui très précieux à temps opportun ([Lire l'histoire complète](#))

L'histoire de Claudine

Claudine avait seulement 16 ans lorsqu'elle a perdu sa mère et elle a dû ainsi arrêter sa scolarisation. Elle était devenue travailleuse domestique chez une cousine dont le mari l'a abusée sexuellement. Elle tomba enceinte et un an après avoir accouché de son enfant, elle a trouvé refuge dans un centre qui s'occupe des mineure victimes d'abus sexuels ([Lire l'histoire complète](#))

F) TÉMOIGNAGES :

Lamercie Charles Pierre, présidente de OFAVA, une organisation partenaire de l'Initiative Spotlight

Mon engagement pour venir en aide aux filles et aux femmes victimes de violence, c'est à partir de 2004 lors du départ de l'ancien président Aristide. A cette époque, je travaillais à Cite Soleil. J'avais pu remarquer que les femmes et les filles sont victimes de toute sorte de violence. Soit des violence physiques, verbales, des violences sexuelles. Il y'avait des petites filles qui ont été violées par des bandits et des gangs armes. Et à cette époque-là, je me suis dit « pourquoi je ne m'engage pas à la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles ? » ([Lire le témoignage complet](#))

Geraldine Alferis, Spécialiste Protection de l'enfant à l'UNICEF Haïti

J'ai commencé à combattre la VBG depuis 2010, de l'UNICEF en support à la BPM en passant par la MINUSTAH protection, MINUSTAH droit de l'homme Artibonite, et encore à l'UNICEF en 2015 comme spécialiste en Protection de l'enfant/VBG. Depuis mon retour à l'UNICEF, je suis responsable du suivi des cas VBG, du renforcement IBESR/BPM (sensibilisation, base de données, ligne verte 188), du programme Spotlight pour l'UNICEF en m'assurant via les partenaires d'implémentation que les survivantes aient accès à une prise en charge avec un paquet de services holistiques : référencement de cas, appui médical, appui psychologique/psychosocial, hébergement, relocalisation, appui aux familles et survivantes en microfinance pour leur résilience, etc. ([Lire le témoignage complet](#))

PÉRENNISATION DU PROGRAMME

La stratégie de pérennisation du programme s'articulera autour de trois axes : *les acquis* de l'Initiative Spotlight, *la recherche de synergies* avec d'autres programmes pouvant intégrer la problématique de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, et *la mobilisation de ressources additionnelles* pour la poursuite et la mise à l'échelle des interventions du programme.

- **Le transfert des acquis du programme**

L'Initiative Spotlight laissera à terme un héritage composé de plusieurs acquis. D'abord le modèle d'intervention basé sur une approche holistique et multisectorielle déclinée en six piliers, qui permet d'adresser la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles dans toutes ces dimensions. Ce modèle associe un cadre de résultats avec des indicateurs de performance qui, au-delà de l'Initiative Spotlight, sert de report aux pays pour mesurer leurs progrès vers l'atteinte de l'objectif de l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Ensuite, les différents outils et protocoles déjà développés dans le cadre du programme et ceux qui seront élaborés au cours de la dernière année, que ce soit dans le cadre de la prévention ou de la prise en charge des cas de violence faite à aux femmes et aux filles, ou dans le domaine de la réponse légale, politique et institutionnelle au problème, serviront de référentiels de travail standardisés pour les acteurs gouvernementaux et de la société civile. Enfin, les systèmes d'interaction développés au niveau communautaires et les plateformes de dialogue entre les acteurs communautaires et les autorités locales sont des modèles qui peuvent servir de levier pour continuer et renforcer la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles au niveau local s'ils sont soutenus. La prise en compte de ces acquis requiert le leadership du gouvernement.

La révision envisagée en 2023 du Plan national de lutte contre les violences à l'égard des femmes offre au gouvernement et aux autres parties prenantes l'occasion d'intégrer les acquis de l'Initiative Spotlight dans un programme national de réponse à cette problématique de la violence. Ce processus sera conduit par le MCFDF avec la participation de la société civile et l'appui de l'Initiative Spotlight.

- **La recherche de synergie avec d'autres programmes mis en œuvre par les Nations Unies**

Des possibilités d'intégration de la problématique de la violence faite aux femmes et aux filles dans d'autres programmes gérés par les quatre agences partenaires du programme de Spotlight. Les programmes classiques des agences, notamment dans les domaines de la Gouvernance politique et les droits humains (PNUD), le Genre, les droits humains et les violences basées sur le genre dans les situations humanitaires (UNFPA), la protection de l'enfance (UNICEF) et du mandat d'ONU Femmes dans pour l'autonomisation des femmes et l'élimination des violences faites aux femmes pourrait offrir des opportunités de poursuivre la mise en œuvre de certains acquis de Spotlight. Toutefois, il faut reconnaître que ces contributions seront d'une moindre envergure du fait de la limitation des ressources. Par ailleurs, le Programme des Nations Unies pour la consolidation de la paix (Peace Building Funds) auquel participent également les quatre agences offre également des opportunités de prise en compte de la violence faite aux femmes et aux filles, suivant une approche globale de réduction de la violence communautaire dans le pays.

- **Mobilisation de ressources additionnelles dédiées à l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles**

Au regard du faible niveau des ressources pouvant être disponibles dans le cadre d'autres programmes au niveau des agences, il importe de mobiliser des ressources additionnelles dédiées à

la poursuite des efforts visant à l'accélération de l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. A cet effet, un plan de mobilisation de ressources sera élaboré sur la base du Plan national de lutte contre la violence à l'égard de la femme. Le programme poursuivra également les actions de communication et de visibilité autour de ses acquis.

Une stratégie détaillée de pérennisation du programme sera élaborée en collaboration avec les différentes parties prenantes.

PROCHAINES ÉTAPES

Le programme se focalisera au cours des prochains six mois sur la mise œuvre des interventions devant contribuer à la pérennisation du programme. Celles-ci se présentent comme suit :

- Réviser le Plan National de Lutte contre les Violences envers les Femmes 2017-2027 pour qu'il soit conforme avec les standards internationaux et la gestion axée sur des résultats et soit budgétisé.
- Apporter au MCFDF et aux autres parties prenantes (MPCE, Affaires sociales, Justice, Police et Santé) un appui pour le développement et la mise en œuvre d'une réponse institutionnelle concertée à la problématique de la violence faites aux femmes et aux filles (VFFF) dans le département de l'Ouest, particulièrement dans les zones sous le contrôle des gangs
- Développement d'un Modèle National de Prévention des VFFF y compris dans un contexte de violence communautaire
- Développement d'un Programme National d'Education sur les VFFF y compris dans un contexte de violence communautaire et sur les normes sociales positives, en milieu scolaire et au niveau communautaire
- Renforcer les services de réponse policière de la Police Nationale d'Haïti pour la prise en charge des violences familiales et autres VFFF, à travers la standardisation d'un protocole national et procédures pour la gestion des cas, le renforcement des connaissances et compétences en VFFF des policiers, et le renforcement des cellules de VBG dans les commissariats des chefs-lieux des 4 départements géographiques
- Développement et implémentation d'un Protocole National de Prise en charge psychosociale pour les survivantes de VFFF au niveau institutionnel santé, communautaire et Espaces sûrs, et systématisation du protocole de l'appui psychosocial aux Unités VBG
- Renforcer et élargir les capacités d'accueil, gestion des cas et prise en charge des centres d'hébergement pour les survivantes de VFFF, particulièrement à Port-au-Prince dans les zones contrôlés par les gangs.
- Appuyer le Conseil National d'Assistance Légale (CNAL)/MJSP pour le développement d'un Protocole National d'Assistance Légale pour les victimes de VFFF, pour standardiser la prise en charge juridique des victimes et son alignement avec les lignes directrices du Paquet de Service Essentiels ONU

ANNEXES

Annexe A: Matrice de résultats

Annexe B : Gestion des risques

Annexe C : Engagement des OSC

Annexe D : Gestion des connaissances

Annexe E : Plan de travail budgétisé

Annex A 2022

Outcome 1 Summary table

Outcome Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 1.1 Laws and policies on VAWG/HP in place that adequately respond to the rights of all women and girls, including exercise/access to SRHR, and are in line with international HR standards and treaty bodies' recommendations.	Legal age of marriage					
	1	1	1	1	1	
	Parental Authority in Marriage					
	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	
	Parental Authority in Divorce					
	0	0	0	0	0	
	Inheritance rights of Widows					
	0.5	0	0	0	0	
	Inheritance rights of Daughters					
	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	
	Laws on Domestic Violence					
	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75	
	Laws on Rape					
	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	
	Laws on Sexual Harassment					
	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75	
National level						
Indicator 1.2 National/and/or sub-national evidence-based, costed and funded action plans and M&E frameworks on VAWG/HP are in place that respond to the rights of all women and girls and are developed in a participatory manner.	Evidence-based, Participatory Development	Evidence-based, Participatory Development	Evidence-based, Participatory Development	Evidence-based, Participatory Development	Evidence-based, Participatory Development	
Output Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 1.1.1 Number of draft new and/or strengthened laws and/or policies on ending VAWG and/or gender equality and non-discrimination developed that respond to the rights of women and girls facing intersecting and multiple forms of discrimination and are in line with international HR standards, within the last year.	0	1	1	2	2	1)Loi sur la violence faite aux femmes et aux filles : Analyse du cadre légal réalisée; draft de l'avant-projet de la loi cadre sur la violence faite aux femmes et aux filles (VFFF) révisée disponible; consultations dans les 4 départements prévues au premier semestre 2022 pour recueillir les recommandations des acteurs à la base (société civile et responsables locaux) pour enrichir l'analyse et l'avant projet de loi 2) Le Plan national de gestion des risques et désastres: Au cours du 1er semestre 2022, des consultations ont été réalisées dans les 4 départements pour recueillir des recommandations des acteurs locaux pour alimenter le Plan opérationnel triennal de gestion des risques 2022-2025 et le développement d'une feuille de route pour la révision mi-parcours du plan national de gestion des risques et désastres en cours d'élaboration
Indicator 1.1.2 Number of inquiries conducted by human rights institutions on VAWG and/or gender equality and non-discrimination in the country within the last year.	0	1	1	1	2	Une enquête de surveillance réalisée par l'OPC dans la Grand'Anse (une seconde enquête sera réalisée dans le Nord-Est au premier semestre 2023 : méthodologie de l'enquête et calendrier de mise en œuvre déjà disponibles)
Indicator 1.1.3 Number of draft laws and/or policies on ending VAWG and/or gender equality and non-discrimination which have received significant inputs from women's rights advocates within the last year.	0	1	1	3	2	Des organisations féministes à la base ont participé aux ateliers de consultation organisés au niveau départemental sur l'analyse du cadre légale, la révision de l'avant-projet de loi sur la VFFF, et sur l'intégration du genre dans le Plan national de gestion des risques et desastres

	National					
Indicator 1.2.1 Number of evidence-based national and/or sub-national action plans on ending VAWG developed that respond to the rights of all women and girls, have M&E frameworks and proposed budgets within the last year.	Does not apply/ there is no plan	0	0	1	0	Le processus de recrutement de la firme pour l'appui à l'élaboration des plans communaux dans le Nord-Est est en cours de finalisation.
	Sub-National					
	0	0	0	0	0	

Outcome 2 Summary table

Outcome Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
	Coordination Mechanism?					
Indicator 2.1 Existence of a functioning regional, national and/or sub-national coordination and oversight mechanisms at the highest levels for addressing VAWG/HP that include representation from marginalized groups.	Yes	Yes	No	No	Yes	
	Is there a national budget allocation?					
Indicator 2.2 Percentage of national budget being allocated to the prevention and elimination of all forms of VAWG/HP.	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	
	What is the percentage of national budgets being allocated?					
	0.11	0.11	0.11000	0.11000	0.11	
Indicator 2.3 Extent to which VAWG/HP is integrated in 5 other sectors (health, social services, education, justice, security, culture) development plans that are evidence-based and in line with globally agreed standards.	Health					
	No Integration	Medium	Medium	Medium	Medium	
	Education					
	No Integration	No integration	No integration	No integration	No integration	
	Justice					
	No Integration	Medium	Medium	Medium	Medium	
	Security					
	Medium	Medium	Medium	Medium	Medium	
Output Indicator	Social Services					Reporting Notes
	Medium	Medium	Medium	Medium	High	
	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	
Indicator 2.1.1 Number of institutions that develop strategies, plans and/or programmes to prevent and respond to VAWG, including for those groups of women and girls facing intersecting and multiple forms of discrimination.	0	3	0	2	4	Les changements des membres du cabinet au niveau du Ministère de la justice et de la sécurité publique ont affectés l'avancement de ce dossier. Au niveau de la PNH, la révision du plan stratégique sectoriel n'est pas encore d'actualité.
						Une stratégie d'accélération de l'activité sera mise en œuvre au cours du premier semestre 2023 en synergie avec le programme Etat de Droit du PNUD. Les changements des membres du cabinet au niveau du Ministère de la justice et de la sécurité publique ont affectés l'avancement de ce dossier. Au niveau de la PNH, la révision du plan stratégique sectoriel n'est pas encore d'actualité.
						Une stratégie d'accélération de l'activité sera mise en œuvre au cours du premier semestre 2023 en synergie avec le programme Etat de Droit du PNUD.
Indicator 2.1.2 Internal and external accountability mechanisms within relevant government institutions in place to monitor GEWE and VAW/HP.	Yes	Yes	No	No	Yes	

Indicator 2.2.1 Multi-stakeholder VAWG coordination mechanisms are established at the highest level and/or strengthened, and are composed of relevant stakeholders, with a clear mandate and governance structure and with annual work plans, within the last year.	Composed of relevant stakeholders, With clear mandate and governance structure	Composed of relevant stakeholders, With a clear mandate and governance structure	Composed of relevant stakeholders, With a clear mandate and governance structure	Composed of relevant stakeholders, With a clear mandate and governance structure	With a clear mandate and governance structure, Composed of relevant stakeholders	Un cadre de concertation nationale sur la lutte contre la FFF est mis en place, mais il n'est plus fonctionnel. Un dialogue est en cours avec le MCFDF pour sa redynamisation.
Indicator 2.3.1 Proportion of dedicated and multi-sectoral programmes developed that include proposed allocations of funds to end VAWG, within the last year.	3	1	0	1	3	Mise en place d'un processus de renforcement des capacités des institutions étatiques en matière de programmation et budgétisation sensible au genre : outils de formations développés; formation de 29 cadres (MPCE, MJSP, PNH, MICT, DGPC); accompagnement post-formation en 2023

Outcome 3 Summary table						
Outcome Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 3.1 Percentage of people who think it is justifiable for a man to (subject) beat his wife/intimate partner.	0.255	0.255	0.26	0.26	0.255	
	Female Genital Mutilation					
Indicator 3.2 a) Percentage of people who think it is justifiable to subject a woman or girl to FGM (in areas where FGM takes place)	0	0	0.78	0.78	0	
	Child Marriage					
b) Percentage of people who think it is justifiable to subject a woman or girl child marriage.	0.078	0.078	0.08	0.08	0.078	
Output Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
	In-School Programmes					
	0	450	1,853	19517	1,850	
	In-School Programmes Girls					
	0	330	1178	10721	1210	
	In-School Programmes Boys					
	0	120	675	8796	640	
	Out-of-School Programmes					
	0	10,000	5,890	16022	40,000	
	Out-of-School Programmes Girls					
	0	5299	3478	9179	20000	
	Out-of-School Programmes Boys					
	0	4701	2412	6843	20000	
Indicator 3.2.1 Number of women, men, girls and boys who regularly attend community programmes to promote gender-equitable norms, attitudes and behaviours, including in relation to women's and girls' sexuality and reproduction, within the last year.	0	9,176	9,214	74517	28,373	La campagne organisée en novembre-décembre 2022 dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les VBG et les campagnes prévues en 2023 permettrons d'atteindre la cible.
Indicator 3.2.2 Number of people reached by campaigns challenging harmful social norms and gender stereotyping, within the last year.	0	5,000	92,252	276702	203,429	Response: En plus des actions de proximites menees par les OSC, nous avions fait recours aux radios communautaires et aux medias, ce qui a permis de toucher plus de personnes que initialement prevu.

	Total					
Indicator 3.2.3 Number of men and boys who regularly attend gender transformative programmes addressing violent masculinities and men's violence towards women and girls in community centres, schools and other relevant spaces, within the last year.	0	90	1,292	4850	300	
	Men					
	0	60	780	3773	180	
	Boys					
	0	30	512	1077	120	
Indicator 3.3.1 Number of news outlets that develop standards on ethical and gender-sensitive reporting, within the last year.	0	2	0	0	5	
	Journalists					
Indicator 3.3.4 Number of journalists with strengthened capacity to sensitively report on VAWG and GEWE more broadly.	0	40	40	158	210	
	Women Journalists					
	0	20	40	67	100	

Outcome 4 Summary table						
Outcome Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
	Women					
Indicator 4.1 Number of women and girls, including those facing intersecting and multiple forms of discrimination, who report experiencing physical or sexual violence and seek help, by sector.	0	0	534	8050	0	
	Girls					
	0	0	0	0	0	
	Reported					
Indicator 4.2 a) number of VAWG cases reported to the police; b) number of cases reported to the police that are brought to court; and c) number of cases reported to the police that resulted in convictions of perpetrators.	0	344	994	1868	1,032	
	Brought to Court					
	0	75	162	589	225	
	Convictions					
	0	150	0	214	600	
Output Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
	Government Service Providers					
Indicator 4.1.4 Number of government service providers who have increased knowledge and capacities to deliver quality and coordinated essential services to women and girl survivors of violence, within the last year.	0	0	71	178	258	
	Women Government Service Providers					
	0	0	71	178	123	0

	Women's Rights Organizations					
Indicator 4.1.5 Number of women's rights organisations who have increased knowledge and capacities to deliver quality, coordinated essential services to women and girls' survivors of violence, within the last year.	0	5	0	47	137	0
Indicator 4.2.1 Number of women and girl survivors of violence that have increased KNOWLEDGE of a) to quality essential services, and b) accompaniment/support initiatives, including longer-term recovery within the last 12 months	a) Girls with Knowledge of ES					
	372	25000	2440	13434	91911	
	a) Women with Knowledge of ES					
	0	25000	1835	12073	129718	
	b) Girls with Knowledge of longer term services					
	0	244	1785	4696	-60500	
Indicator 4.2.2 Number of women and girl survivors/victims and their families, including groups facing multiple and intersecting forms or discrimination, that have increased ACCESS to a) to quality essential services and b) accompaniment/support initiatives, including longer-term recovery services, within the last 12 months	a) Girls with ACCESS to ES					
	0	2000	1368	2851	6186	
	a) Women with ACCESS to ES					
	0	2000	1567	3878	5327	
b) Girls with Access to Recovery Services						
0	46	538	969	-2570		
	b) Women with Access to Recovery Services					
	0	954	1278	1894	2570	
Outcome 5 Summary table						
Outcome Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 5.1 Existence of globally comparable data on the prevalence (and incidence, where appropriate) of VAWG/HP, collected over time	Prevalence					
	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	
	Incidence					
	No	No	No	No	No	
Output Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 5.1.2 A system to collect administrative data on VAWG/HP, is in place and in line with international standards, across different sectors	N/a - does not apply	Health, Justice, Security, Social Services	Yes	Yes	Health, Justice, Security, Social Services	
Government Personnel						Il s'agit de cadres des secteurs de la santé, de la police, de la justice, des affaires sociales, de la condition féminine, de l'éducation ainsi que de l'Office de Protection du Citoyen
Indicator 5.1.4 Number of government personnel from different sectors, including service providers, who have enhanced capacities to collect prevalence and/or incidence data, including qualitative data, on VAWG in line with international and regional standards, within the last year	0	30	100	141	88	
Women Government Personnel						
	0	20	91	115	60	

Indicator 5.1.5 Number of women's rights advocates with strengthened capacities to collect prevalence and/or incidence data, and qualitative data, on VAWG	0	20	0	68	50	
	Government Personnel					
Indicator 5.2.3 Number of government personnel, including service providers, from different sectors with strengthened capacities on analysis and dissemination of prevalence and/or incidence data on VAWG, within the last year	0	30	0	41	88	
	Women Government Personnel					
	0	20	0	24	60	

Outcome 6 Summary table

Outcome Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 6.1 Number of women's rights organisations, autonomous social movements and relevant CSOs, including those representing youth and groups facing multiple and intersecting forms of discrimination/marginalization, increase their coordinated efforts to jointly advocate on ending VAWG	0	10	0	38	30	Response: les cibles ont ete toutes atteintes a la premiere phase.
Indicator 6.2 Extent to which there is an increased use of social accountability mechanisms by civil society in order to monitor and engage efforts to end VAWG	0	3	0	0	6	
Indicator 6.3 Number of women's rights organisations, autonomous social movements and CSOs, including those representing youth and groups facing multiple and intersecting forms of discrimination/marginalization, report having greater influence and agency to work on ending VAWG	0	15	0	0	45	
Output Indicator	Baseline	Milestone 2022	Results for Reporting Period (2022)	Cumulative	Target	Reporting Notes
Indicator 6.1.1 Number of jointly agreed recommendations on ending VAWG produced as a result of multi-stakeholder dialogues that include representatives of groups facing multiple and intersecting forms of discrimination, within the last year	0	10	0	46	20	
Indicator 6.1.2 Number of official dialogues about ending VAWG with relevant government authorities that include the full participation of women's rights groups and relevant CSOs, including representatives of groups facing multiple and intersecting forms of discrimination, within the last year.	0	6	0	66	12	

Indicator 6.2.1 Number of supported women's right groups and relevant CSOs using the appropriate accountability mechanisms for advocacy around ending VAWG, within the last year	0	20	12	55	60	
	CSOs with strengthened capacities					
Indicator 6.3.1 Number of women's rights groups and relevant CSOs representing groups facing multiple and intersecting forms of discrimination/marginalization that have strengthened capacities and support to design, implement, monitor and evaluate their own programmes on ending VAWG, within the last year.	0	20	0	103	60	0
Indicator 6.3.2 Number of women's rights groups and relevant CSOs using knowledge products developed by the participating UN agencies in the design of their own programmes on ending VAWG, within the last year	0	20	0	0	40	0



ANNUAL REPORT - ANNEX B RISK MANAGEMENT REPORT

Country Programme / Régional Programme: **Haiti**

Reporting Période: 01 January 2022 - 31 Décembre 2022

Instructions: Kindly refer to the Risk Management Matrix in your approved Spotlight Country/Regional Programme Document to report in the below matrix on how your programme has managed all identified risks during the reporting period. Should new risks have arisen, please include them clearly in the Risk Management Matrix below, denoting [NEW RISK] and use this matrix moving forward. Please also update the section on 'Assumptions' as necessary.

Risk Assessment (All text in the Risk Management Report: Arial 10 point, normal)			Risk Monitoring: How (and how often) did your programme monitor the risk(s) during the reporting period?		Addressing the Risk: Please include the mitigating and/or adaption measures taken during the reporting period.	Responsible Person/Unit
Risk Please include new risks, if any, denoting these with [NEW RISK]	Likelihood: Almost Certain – 5 Likely – 4 Possible – 3 Unlikely – 2 Rare – 1	Impact: Extreme – 5 Major – 4 Moderate – 3 Minor – 2 Insignificant – 1	Periodicity	Source for monitoring		
Contextual risks						
Dégradation de la situation sécuritaire du fait l'expansion de l'activité des gangs armés et troubles socio-politiques entrainant le blocage du pays	5	5	Mensuelle	Informations partagées par UNDSS; consultation auprès des partenaires terrain et des agences	*Faire une analyse rapide de l'impact de la crise sur la mise en œuvre du programme en concertations avec l'ensemble des parties prenantes pour évaluer les risques et mobiliser les acteurs sur les actions correctrices à prendre *Mettre en œuvre de mesures de sécurité du personnel des Nations Unies *Identifier les activités prioritaires ou non-affectées par la situation. *Adapter le chronogramme de sorte à privilégier durant la période de la crise, la mise en œuvre d'actions ne nécessitant pas le déplacement du personnel *Informier régulièrement les membres du Comité de Pilotage afin de s'assurer que l'ensemble des parties prenantes s'implique dans les activités de plaidoyer	Coordonnateur Résident/ Chefs d'agence; Coordonnateur du programme et toute l'équipe des Nations Unies.
Pénurie de carburant	3	4	Mensuelle	Informations partagées par UNDSS; consultation auprès des partenaires de terrain et des agences	*Faire une analyse rapide de l'impact de la crise sur la mise en œuvre du programme en concertations avec l'ensemble des parties prenantes pour évaluer les risques et mobiliser les acteurs sur les actions correctrices à prendre *Identifier les activités prioritaires ou non-affectées par la situation. *Mettre en œuvre la mesure alternative de teletravail	Coordonnateur Resident/ Chefs d'agence; Coordonnateur du programme et toute l'équipe des Nations Unies.
Regain d'insecurite dans l'aire metropolitaine de Port-au-Prince	3	4	Hebdomadaire	Informations partagées par UNDSS; consultation auprès des partenaires de terrain et des agences	*Mettre en œuvre des mesures de sécurité des Nations Unies *Soutenir la plateforme des relais communautaires dans les quartiers sous le contrôle des gangs armés	Coordonnateur Resident/ Chefs d'agence; Coordonnateur du programme et toute l'équipe des Nations Unies.
Catastrophes naturelles (séisme, tempête) pouvant	3	4	Mensuelle	Informations partagées par UNDSS; consultation auprès des partenaires terrain et des agences	*Participer aux rencontres du Groupe de travail VBG humain *Réviser la planification globale, ainsi que les stratégies globales en planifiant des actions qui tiennent compte de la conjoncture environnementale *Changer les sites d'intervention en cas de crise durable.	Coordonnateur du Programme et toute l'équipe des Nations Unies.
Programmatic risks						
Insuffisance de synergie dans la mise en œuvre des interventions entrainant des duplications et des pertes de ressources	2	4	Trimestrielle	Revue des rapports des partenaires; visites de terrain	*Elaborer une cartographie des interventions par commune et la mettre déjà jour périodiquement *Organiser des rencontres de coordination au niveau départemental avec les principaux partenaires intervenant dans la zone	Coordonnateur du Programme et toute l'équipe des Nations Unies.
Insuffisances dans la capitalisation des résultats du programme entrainant la poursuite d'interventions inefficaces	3	3	Trimestrielle	Revue des rapports des partenaires; visites de terrain	*Elaborer et mettre en œuvre un plan de recherche opérationnel *Renforcer la capacité des partenaires en capitalisation des expériences *Mettre en œuvre le suivi et l'évaluation participatifs	Coordonnateur du Programme et toute l'équipe des Nations Unies.

Institutionnel risks						
Fiduciaire risks						
Inflation dans le pays dû à la dévaluation de la gourde.	5	4	Monthly	Responsable financier	S'assurer de l'utilisation du taux appliqués par les Nations Unies. Maintenir l'utilisation du taux mensuel UN	Responsable Financier
Assumptions:						

Reporting Period: Start of the programme - 31 December 2022																											
Programme		Total																									
CSRG Budget (2022)		\$14 000																									
Region	Spotlight Programme	Outcome	Output	Name of Recipient UN Organization (UNO) funding the CSO	Name of Civil Society Organisation (CSO)	Type of CSO	Modality of Engagement	Total award amount (USD)	Out of the total amount awarded, how much has been disbursed to the CSO by 31 December 2022?	Is the award or part of the award being sub-granted/co-contrasted to other CSOs?	If yes, what percentage of this award is planned for sub-granting or sub-contracting?	What is the estimated number of sub-granted or sub-contracted CSOs?	What percentage of the Award is going to core institution al support to CSOs?	Is this CSO woman-led and/or a women's rights organization (WRO)/ feminist CSO?	Is the CSO a new or existing partner?	Vulnerable/ Marginalized Populations Supported by Award											Other marginalised groups relevant in national context
																Adolescent girls	Elderly women	Indigenous women and girls	LGBTQI persons	Sex workers	Migrant women and girls	Women and girls from ethnic minorities and/or religious minorities	Women and girls living with HIV/AIDS	Women and girls with disabilities	Rural women		
Caribbean	Haiti	3	Output3.1	UN WOMEN	Coalition nationale des Associations de Personnes Handicapées (CONAPH)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$88 000	\$88 000	No	0%	0	8%	No	Existing										X		
Caribbean	Haiti	3	Output3.1	UN WOMEN	Fondation Toye	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$110 000	\$110 000	No	0%	0	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	3	Output3.1	UN WOMEN	Solidarité Fam Ayiyen (SOFAM)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$134 000	\$134 000	No	0%	0	8%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.1	UN WOMEN	Haiti Adolescent Girls Network (HAGN)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$111 000	\$111 000	Yes	20%	2	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	3	Output3.1	UNFPA	GHEKIO	National	Implementing partner (IP)	\$110 223	\$110 223	No	0%	0	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UN WOMEN	Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale (FSREF)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$133 738	\$133 738	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UN WOMEN	Perspectives pour la Santé et le Développement (PESADDEV)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$94 975	\$94 975	No	0%	0	7%	No	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.3	UNFPA	Haiti Adolescent Girls Network (HAGN)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$10 000	\$10 000	No	0%	0	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	3	Output3.3	UNFPA	CDS/DSENE	National	Implementing partner (IP)	\$40 000	\$40 000	Yes	92%	1	8%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.3	UNFPA	URAMEL	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$210 002	\$210 002	Yes	92%	1	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	Association Nationale des Scouts d'Haiti	National	Implementing partner (IP)	\$59 191	\$59 191	No	0%	0	7%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	World Vision International al (WVI)	International	Implementing partner (IP)	\$88 543	\$88 543	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	Save the Children International al (SCI)	International	Implementing partner (IP)	\$117 273	\$117 273	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	Initiative Départementale contre la Traite et le Trafic des Enfants (IDETTE)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$130 448	\$130 448	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale (FSREF)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$82 883	\$82 883	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	Organizasyon fanm Vanyan An Aksyon (OFAVA)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$108 084	\$108 084	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNICEF	Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire (CAPAC)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$50 000	\$50 000	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	3	Output3.2	UNFPA	GHEKIO	National	Implementing partner (IP)	\$177 349	\$177 349	No	0%	0	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UN WOMEN	Alliance des Femmes pour une Nouvelle Haiti (AFNHA)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$108 000	\$108 000	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UNDP	Institut Mobile d'Education Democratique (IMED)	National	Implementing partner (IP)	\$5 000	\$5 000	No	0%	0	22%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UNDP	Fondasyon Je Kere (FJKL)	National	Implementing partner (IP)	\$5 000	\$5 000	No	0%	0	10%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UNDP	Association pour la Reduction de la Vulnerabilite en Haiti (AREV)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$11 800	\$11 800	No	0%	0	7%	Yes	Existing			X									
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UNFPA	Centres pour le Developpement & la Sante (CDS)	National	Implementing partner (IP)	\$123 303	\$123 303	Yes	92%	1	8%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UNFPA	URAMEL	National	Implementing partner (IP)	\$243 770	\$243 770	Yes	92%	1	8%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.1	UNFPA	GHEKIO	National	Implementing partner (IP)	\$306 518	\$306 518	Yes	92%	3	8%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	4	Output4.2	UNICEF	GHEKIO	National	Implementing partner (IP)	\$80 000	\$80 000	No	0%	0	7%	Yes	Existing	X											
Caribbean	Haiti	4	Output4.2	UNICEF	World Vision International al (WVI)	International	Implementing partner (IP)	\$120 599	\$120 599	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.2	UNICEF	Save the Children International al (SCI)	International	Implementing partner (IP)	\$187 600	\$187 600	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	
Caribbean	Haiti	4	Output4.2	UNICEF	Initiative Départementale contre la Traite et le Trafic des Enfants (IDETTE)	Local and grassroots organizations	Implementing partner (IP)	\$130 448	\$130 448	No	0%	0	7%	Yes	Existing											X	

Reporting Period: Start of the programme - 31 December 2022

[illegible]



Spotlight Initiative

SPOTLIGHT INITIATIVE INNOVATIVE, PROMISING OR GOOD PRACTICES AND KNOWLEDGE PRODUCTION REPORTING TEMPLATE (ANNEX D)

COUNTRY/REGION: HAITI

REPORTING PERIOD: 01 JANUARY 2022 - 31 DECEMBER 2022

(Cover Page text: Arial 14 point, bold)

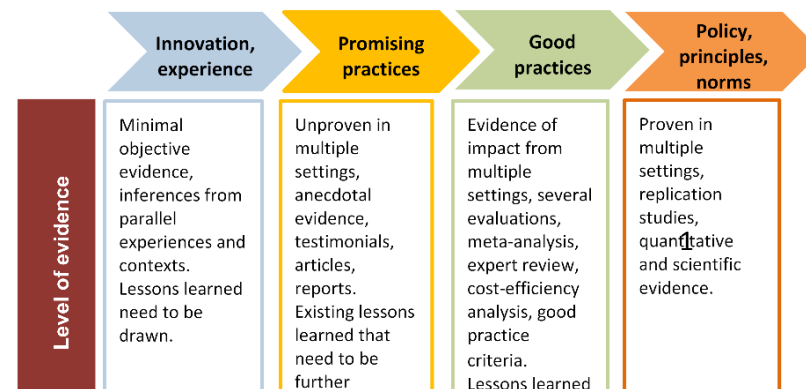
Section A: Innovative, Promising and Good Practices

Guidance and Template on Innovative, Promising and Good Practices

As a **Demonstration Fund**, the Spotlight Initiative aims to demonstrate how a significant, concerted and comprehensive investment in ending violence against women and girls (EVAWG) and gender equality can make a lasting difference in the lives of women and girls and in the achievement of all SDGs. It is thus critical that innovative, promising and good practices, in the field of EVAWG and in the context of implementing a “new way of working”, have the **potential for adaptability**,

State of a practice: good practice or promising practice?

The following set of criteria will help you to determine whether a practice is a good practice:





sustainability, replicability and scale-up.¹ This is both within the UN system and with various stakeholders to maximize the transformative potential of the Initiative. It is critical that these practices are documented and shared widely for uptake and continuous improvement to contribute to the evidence base and eliminate violence against women and girls.

This brief guidance and template ensures a common understanding of “**Innovative, Promising and/or Good Practices**” in the Spotlight Initiative. It provides a set of criteria to determine whether a practice is innovative, promising, or good, as well as a template for documentation. Please see the definitions just below / on the next page for further clarification.²

Definition of an **Innovative Practice**

An **innovative practice** is a **new solution** (method/idea/product) with the **transformative ability to accelerate impact**. Innovation can entail improved ways of working with new and diverse partners; can be fuelled by science and technology; or can involve new social and business models, behavioural insights, or path-breaking improvements in delivering essential services and products, among other solutions. It does **not** have to involve technology; most important is that **innovation is a break from previous practice with the potential to produce significant positive impact**.³

Definition of a **Promising Practice**

A **promising practice** has demonstrated a **high degree of success in its single setting**, and the possibility of replication in the same setting is guaranteed. It has generated some quantitative **data** showing positive outcomes over a period of time. A promising practice has the **potential** to become a good practice, but it doesn't yet have enough research or replication to support wider adoption or upscaling. As such, a promising practice incorporates a process of continuous learning and improvement.

Definition of a **Good Practice**

¹ Guidelines on good practices, UNHCR. 2019. Accessible here: <https://www.unhcr.org/5d15fb634>

² Good Practice Template, FAO. 2016. Accessible here: <http://www.fao.org/3/a-as547e.pdf>

³ Please refer to the “[Spotlight Initiative Guidance on Innovation](#)” for more information.





A **good practice** is not only practice that is good, but one that **has been proven to work well** and **produce good results** and is therefore recommended as a model. It is a successful experience that has been **tested and validated**, in the broad sense, has **been repeated and deserves to be shared**, so that a greater number of people can adopt it.

Template

Title of the Innovative, Promising or Good Practice	Les mutuelles de solidarité, une approche de soutien socio-économique aux femmes survivantes de violence
Provide a description of the innovative, promising, or good practice. What pillars/principles of the Spotlight Initiative does it address? (When did the activity begin? When will it be completed or is it ongoing?)	La Mutuelle de solidarité (ou MuSo) est une réponse originale à la dépendance économique des femmes survivantes victimes de violences, à la fois un outil de financement populaire et un groupe d'entraide. Depuis 2020 dans le cadre de l'initiative Spotlight, CAPAC- Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire a développé ce système de caisse de solidarité entre les femmes pour permettre non seulement une accumulation de l'épargne, des octrois de crédits adaptés aux besoins, mais aussi facilite l'accès à une caisse de prévoyance et à des financements externes. Ce projet qui vise l'autonomisation des survivantes de violence et des femmes vulnérables en général, s'inscrit dans le cadre des piliers 3 et 4 de l'Initiative Spotlight.
Objective of the practice: What were the goals of the activity?	Les MuSo ont pour objectif d'améliorer les conditions socio-économiques des femmes et filles survivantes de violence sexuelle, de celles souffrant des pathologies gynécologiques et d'autres femmes vulnérables de la société, afin d'accroître leur performance. Le Projet regroupe ses bénéficiaires en mutuelle et en supervise l'évolution.



Stakeholders involved: Who are the beneficiaries or target group of the practice? Describe how all relevant stakeholders were engaged.	Femmes et filles survivantes de violence ou en situation de vulnérabilité.
What makes this an innovative, promising, or good practice? Identify distinguishing feature(s) that make this an innovative, promising or a good practice in the efforts to EAWG and/or in the context of the UNDS reform.	La MuSo développée par CAPAC dans le cadre de l'initiative Spotlight permet d'établir plusieurs constats. Sur le plan financier, la possibilité d'épargne répond à une demande très forte qui, avec la caisse de secours, diminue la vulnérabilité des femmes membres. L'octroi d'un crédit, parce qu'il est rapide, simple, sans exigence de garantie, répond bien aux besoins des femmes survivantes (même si les montants ne les couvrent pas tous, notamment pour les investissements à moyen terme par exemple) ; le taux de remboursement est peu élevé. La dynamique financière ainsi créée est parfois impressionnante. Sur le plan social, les MuSo mises en place dans les trois Communes du projet sont des outils dont les principes de fonctionnement et l'activité régulière permettent apprentissage et organisation. La gestion décentralisée permet d'utiliser l'outil en réponse à des problèmes identifiés localement par les femmes survivantes et pour ces dernières La MuSo contribue à l'intégration du genre dans les actions de la gouvernance locale, l'exclusion sociale des survivantes de violences sexuelles diminuent. Ceci prouve que la cohésion sociale est en train de reconstruire.
What challenges were encountered and how were they overcome?	La persistance de la pauvreté avec une tendance marquée sur les femmes a un impact sur leur pouvoir économique et les expose à des risques de vulnérabilité à la violence des hommes ; - Perturbation de taux de change de la monnaie locale par rapport aux pesos dominicains. Ce qui ne garantit pas toujours les bénéficiaires à bien exercer leurs petits commerces. - L'insécurité dans certaines zones reste, un facteur favorisant des enlèvements, visites nocturnes, pillages, tueries et des cas des viols de différentes formes. Cette situation provoque des chocs profonds et fréquents à la population victime ;
Outputs and Impact: What have been the results thus far? Do they contribute to long-term impact?	Au total 12 mutuelles étaient fonctionnelles dans trois communes du Département du Nord-Est (Trou du Nord, Ferrier et Ouanaminthe) en fin 2021. Onze mutuelles sur les 12 soutenues ont pu

	monter des activités génératrices de revenus (AGR) communautaires dans le domaine agricole, de l'élevage et du petit commerce. Elles élaborent des plans d'affaire pour les AGR qu'elles exercent. Les mutuelles enregistrent 350 membres dont les cotisations ont atteint un montant de 500,000 HTG soit 4,920.00USD dans leurs caisses vertes. Les crédits octroyés aux membres se sont élevés jusqu'à 700,000HTG, soit 6,888.00USD. Les caisses rouges (destinées à l'assistance sociale des membres : deuil, accouchement, maladie, mariage etc.) ont une disponibilité de 150,000.00 HTG En sachant que la majorité des Mutuelles de Solidarités sont composées de femmes, l'on peut affirmer que la MuSo renforce le capital social des femmes et par là-même, leur capacité à gérer les risques. La MuSo joue donc un rôle important en réduisant le sentiment d'isolement et d'impuissance. Grâce aux bénéfices générés par cette épargne, les survivantes de violences peut désormais payer la scolarité de leurs enfants, aller chez le médecin, nourrir leurs familles et contribuer à son bien-être
Adaptable (Optional) <i>In what ways can this practice be adapted for future use?</i>	Les mutuelles de Solidarité sont développées par les femmes dans leurs communautés. Cela constitue le meilleur moyen d'adaptation du programme par ces dernières en raison de leurs connaissances du milieu. Elles pourront l'adapter aux défis rencontrés et faire face aux circonstances pour favoriser la mise en œuvre.
Replicable/Scale-Up (Optional) <i>What are the possibilities of extending this practice more widely?</i>	Il est envisagé de mettre en place cette initiative dans d'autres communes du département du Nord-Est en collaboration avec les autres partenaires de l'Initiative Spotlight, afin de renforcer la prise en charge multidisciplinaire des survivantes de violence.
Sustainable <i>What is needed to make the practice sustainable?</i>	Ces regroupements sont donc un outil de pérennisation des activités de réinsertion économique des survivantes victimes de violences. Ce qui expliquerait leur orientation vers l'idée de se structurer en Organisation Communautaire de Base pour assurer la durabilité de l'action. Les MuSo créent un centre de dialogue et des médiations des conflits conjugaux, notamment par le biais des sensibilisations des leaders locaux sur l'adhésion dans les MuSo.



Validated (for a good practice only): Has the practice been validated? Is there confirmation from beneficiaries/users that the practice properly addressed their needs and is there expert validation?	L'approche MuSo est bien comprise dans la communauté, ses actions ont positivement des impacts sur la vie socio-économique de ses membres pour la plupart des femmes victimes de violences qui exercent des AGR dans les communautés ciblées.
Additional details and contact information: Are there any other details that are important to know about the innovative, promising, or good practice? Please provide contact details of a focal person for this practice as well as any additional materials including photos/videos.	Personne à contacter : Herby Cadet, Programme Officer UNICEF - Haiti Email : hcadet@unicef.org

Title of the Innovative, Promising or Good Practice	Les Espace filles
Provide a description of the innovative, promising, or good practice. What pillars/principles of the Spotlight Initiative does it address? (When did the activity begin? When will it be completed or is it ongoing?)	L'initiative Espace filles est un modèle d'éducation qui vise à accompagner les adolescentes et les jeunes filles dans le processus de construction des compétences de vie pour leur permettre de faire face aux contraintes, difficultés, menaces de la vie sociale, communautaire et familiale, et de leur permettre d'agir de manière autonome pour prévenir les violences familiales. Il s'agit d'une initiative locale soutenu dans le Nord-Est par l'Asosyasyon Fanm Solèy Dayiti (AFASDA) dans six communes (Fort Liberté, Trou du Nord, Terrier-Rouge, Ouanaminthe, Mont-Organisé et Mombin Crochu).
Objective of the practice: What were the goals of the activity?	La pratique vise à accompagner les filles dans la la construction d'actifs sociaux ou compétences de vie des adolescentes, filles et des femmes pour leur permettre de faire face aux contraintes, difficultés, menaces que la vie sociale/communautaire/familiale leur impose, et de leur permettre d'agir de manière autonome pour prévenir et éviter les violences familiales



Stakeholders involved: Who are the beneficiaries or target group of the practice? Describe how all relevant stakeholders were engaged.	Le fonctionnement des Espaces filles repose sur l'implication des mentors, des filles participant aux activités, les parents qui autorisent leurs enfants à adhérer aux espaces et l'organisation de la société civile qui accompagne l'initiative.
What makes this an innovative, promising, or good practice? Identify distinguishing feature(s) that make this an innovative, promising or a good practice in the efforts to EAWG and/or in the context of the UNDS reform.	La mise en place des Espaces Filles s'appuie sur un processus en plusieurs étapes clés : le dialogue communautaire avec les parents et les leaders sur la mise en place de l'action afin d'avoir leur adhésion ; la mise à disposition d'un espace par la communauté identification et formation des mentors par l'organisation ; l'enregistrements des filles désireuses de participer aux activités des espaces. Les mentors sont formés en relation d'aide, le style d'apprentissage, l'estime de soi, le genre, les droits de l'enfant, la confiance en soi, le développement de l'empathie, les techniques d'animation et l'utilisation de curriculum selon l'approche SASA.
What challenges were encountered and how were they overcome?	Le défi majeur rencontré dans la mise en place de ces espaces a été l'obtention de l'adhésion des parents. L'organisation de dialogues communautaires a permis d'expliquer l'initiative aux parents et aux leaders communautaires, qui se sont engagés à la soutenir. Une fois cette adhésion obtenue, les communautés ont par la suite facilité le choix des mentors qui doivent encadrer les filles. Les espaces physiques où les filles se retrouvent hebdomadairement sont aussi fournis par les communautés (église, école, siège d'une OSC, etc.)
Outputs and Impact: What have been the results thus far? Do they contribute to long-term impact?	Au bout de huit mois d'activités (mai à décembre 2021), 1586 filles âgées de 8 à 19 ans (10-14ans : 536 ; 15-19ans : 625) ont participé aux séances hebdomadaires animées des jeunes femmes mentors. Grace aux apprentissages, ces filles sont outillées pour : adopter des comportements sociaux égalitaires, y compris la tolérance zéro à l'égard de la violence ; s'engager activement dans la prise de décision sur leur choix de vie ; avoir un accès sans obstacle aux services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence liée au sexe afin de jouir d'une autonomie corporelle. "J'ai appris à gérer les relations sexuelles et à parler à mes parents et à mes amis des différents types de violence sexuelle, émotionnelle et physique que subissent les femmes en Haïti", a déclaré Madeline Joseph, 18 ans, une participante aux activités de l'Espace de la Commune de Mont-organisé. Ce changement contribue à une mobilisation des filles en faveur de la défense des droits des femmes et des filles et la prévention de la VFFF et à plus long terme dans leurs communautés



Adaptable (Optional) <i>In what ways can this practice be adapted for future use?</i>	<i>Les collectivités locales pourraient s'approprier facilement cette initiative, en l'intégrant dans des projets d'éducation sociale et culturelle tels que les clubs de lectures, les centres de jeunes et autres espaces socio-récréatifs.</i>
Replicable/Scale-Up (Optional) <i>What are the possibilities of extending this practice more widely?</i>	
Sustainable <i>What is needed to make the practice sustainable?</i>	<i>L'appropriation de l'initiative par les communes permettrait de le pérenniser. Le soutien prévu de l'Initiative Spotlight à l'intégration du genre et de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles est une opportunité pour atteindre cet objectif.</i>
Validated (for a good practice only): <i>Has the practice been validated? Is there confirmation from beneficiaries/users that the practice properly addressed their needs and is there expert validation?</i>	<i>"J'ai appris à gérer les relations sexuelles et à parler à mes parents et à mes amis des différents types de violence sexuelle, émotionnelle et physique que subissent les femmes en Haïti", témoigne une participante aux activités de l'Espace de la Commune de Mont-organisé. Les parents aux reconnaissent que leurs enfants adoptent des comportements positifs du fait leur participation aux activités des Espaces Filles.</i>
Additional details and contact information: <i>Are there any other details that are important to know about the innovative, promising, or good practice? Please provide contact details of a focal person for this practice as well as any additional materials including photos/videos.</i>	<u>Personne à contacter :</u> Marie Josée DESROSIERS-SALOMON, Programme Manager UNFPA, Haiti Email : salomon@unfpa.org

Section B: Knowledge Production





A Knowledge Product converts uncaptured knowledge, experience, lessons learned and cutting-edge expertise on a specific topic or derived from implementation into a learner-oriented product.

A learner-oriented product is structured in a practical way that allows the reader to clearly understand and retain the knowledge being provided. Knowledge Products play a key role in advancing the Initiative's [Knowledge Management Strategy](#) to document, analyze and disseminate knowledge, as well as capture lessons learned and innovative, promising and good practices. As such, a Knowledge Product can be understood as an **output and a key asset for the success of Spotlight Initiative**.

Types of Knowledge Products include the following:

- Assessments
- Research Papers
- Brochures
- Capacity Development Modules
- Guidance note
- Tools
- Infographics
- Magazines/Newsletters
- Policy Briefs
- Position Papers/Thematic Strategy Briefs
- Briefs/Factsheets

For more information, please refer to the Spotlight Initiative Knowledge Products Guidelines available [here](#).

Please list all Knowledge Products developed by the Spotlight Initiative Regional/Country programme below, as well as Knowledge Products in the pipeline..

Title of Knowledge Product	Product type(s)* (Select from the list above. If other, please specify)	Brief Description & Purpose	Date completed/published or expected to be	Link to Knowledge Product (if available)
Connaître leur corps et comprendre la violence à l'encontre des femmes et des filles en Haïti	Magazines/Newsletters	Promotion du modele innovant	1er fevrier 2022	https://haiti.unfpa.org/fr/news/conna%C3%A9tre-leur-corps-et-comprendre-la-violence-%C3%A0-lencontre-des-femme





Spotlight Initiative

				s-et-des-filles-en-ha%C3%AFti
<i>Comprendre la violence contre les femmes et les filles</i>	<i>Feature Story on Spotlight</i>	<i>Temoignages des benefciaires de l'espace-fille de Mont-Organise</i>	1er fevrier 2022	
<i>Presentation des Realisations d AFASDA</i>	<i>Infographivs video</i>	<i>Apresier les resultats d'un partenaire local finance a travers le consortium Genre coordonne par URAMEL</i>	26 janvier 2022	https://drive.google.com/file/d/1G8oKpTfGfXU9U12vtLiBpMwSFT1qhOo/view
<i>Capitalisation des espaces surs</i>	<i>Video goodpractices</i>	<i>Demontrer l'appropriation communuataire pour al prise en cahrge psychosociale des survivantes de VBG</i>	1ere version 25minutes (janvier 2022) Version courte 6mins (mars 2022)	https://wetansfer.com/downloads/5cf3eb45ccba849d930849976d6167420220203143135/65e95da9387ec9f915c5dd8f5aa463420220203143443/e11fcb
<i>Etude de l'impact des crises, des catastrophes naturelles et des déplacements sur les formes et l'incidence de la violence familiale et de la VFFF en Haïti</i>	<i>Etude</i>	<i>L'étude vise à démontrer démontrer l'impact des crises, des catastrophes naturelles et des déplacements sur les formes et l'incidence de la violence familiale et de la VFFF en Haïti, afin d'intégrer les interventions fondées sur des données probantes dans les initiatives de gestion des désastres naturels et de relèvement</i>	Rapport final, juillet 2022	https://drive.google.com/file/d/1dB7sidH8ggSIF4XMBjPnqLmXoEwa2BVn/view?usp=share_link





**Spotlight
Initiative**

ANBA KAFE	Feuilleton radiophonique/ Spot audio.	Sensibiliser la population sur les effets et conséquences de la violence contre les femmes et les filles	31 janvier 2022	
-----------	--	---	-----------------	--



Table B - BUDGET by UNGD CATEGORIES and SUMMARY BY OUTCOME

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME: HAITI

BUDGET BY UNGD CATEGORIES

PHASE I + PHASE II COMBINED	UNDP		UNFPA		UNWOMEN		UNICEF		TOTAL USD		% by UNGD category	
	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)		
1. Staff and other personnel	688 571	44 662			197 031	150 000	525 235	167 885	2 018 838	361 747	2 372 385	35%
2. Supplies, Commodities, Materials	14 000	-			19 500	-	-	-	33 500	-	33 500	0%
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	78 400	-	60 000	30 000	158 400	-	4 000	-	300 800	30 000	330 800	2%
4. Contractual services	1 429 076	118 377	690 572	110 164	877 227	55 200	380 046	-	3 378 321	289 741	3 668 062	28%
5. Travel	219 505	-	117 400	-	83 540	31 500	-	-	402 937	25 568	407 505	3%
6. Transfers and Grants to Counterparts	755 888	5 000	1 513 526	159 000	1 816 743	-	1 650 107	-	5 746 664	164 000	5 910 664	43%
7. General Operating and other Direct Costs	612 179	30 000	227 560	-	61 300	30 013	-	-	1 295 044	81 130	1 366 254	10%
Total Direct Costs	4 008 420	199 039	2 609 864	369 164	4 567 589	361 498	2 493 795	167 885	15 217 634	971 785	14 189 410	10%
8. Indirect Support Costs (Max. 7%)	280 589	-	182 050	-	251 731	-	170 223	-	925 234	-	925 234	7%
TOTAL Costs	4 289 009	199 039	2 792 564	369 164	4 819 320	361 498	2 664 018	167 885	16 142 857	971 785	15 114 645	100%

PHASE I												
UNGD BUDGET CATEGORIES	UNDP		UNFPA		UNWOMEN		UNICEF		TOTAL USD		% by UNGD category	
	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)		
1. Staff and other personnel	211 917	44 662	-	-	460 430	150 000	177 832	95 477	873 179	280 139	1 153 318	0%
2. Supplies, Commodities, Materials	14 000	-	-	-	15 500	-	-	-	25 500	-	25 500	0%
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	73 400	-	30 000	30 000	140 400	-	4 000	-	250 800	30 000	280 800	3%
4. Contractual services	972 021	98 377	464 640	106 164	656 289	55 200	2 281 946	-	3 281 946	259 741	2 541 689	25%
5. Travel	109 005	-	117 400	-	83 540	31 500	-	-	229 935	25 568	249 935	4%
6. Transfers and Grants to Counterparts	554 731	-	1 311 500	159 000	1 426 732	-	1 342 908	-	4 635 941	159 000	4 694 941	40%
7. General Operating and other Direct Costs	590 879	30 000	179 560	-	160 156	61 130	30 013	-	955 414	81 130	1 036 544	10%
Total Direct Costs	2 595 473	183 039	1 977 566	295 164	2 873 157	286 330	1 808 201	95 477	9 212 136	840 010	10 052 146	10%
8. Indirect Support Costs (Max. 7%)	181 083	-	118 475	-	166 710	-	116 514	-	447 644	-	447 644	7%
TOTAL COSTS	2 776 556	183 039	2 113 951	295 164	3 039 867	286 330	1 924 715	95 477	9 659 780	840 010	10 760 150	100%

PHASE II												
UNGD BUDGET CATEGORIES	UNDP		UNFPA		UNWOMEN		UNICEF				TOTAL USD	% by UNGD category
	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)	Spotlight EU Contribution (USD)	RUND Contrib. (USD)		
												%
1. Staff and other personnel	456 035	-	-	-	533 921	-	147 404	71 608	1 127 559	71 608	1 209 267	25%
2. Supplies, Commodities, Materials	-	-	-	-	8 000	-	-	-	8 000	-	8 000	0%
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	5 000	-	30 000	-	15 000	-	-	-	50 000	-	50 000	0%
4. Contractual services	408 036	20 000	225 932	10 000	270 938	-	140 848	-	1 086 773	10 000	1 126 773	28%
5. Travel	60 000	-	20 000	-	24 332	15 168	18 100	-	122 482	15 168	137 650	3%
6. Transfers and Grants to Counterparts	201 157	5 000	802 436	-	889 991	-	817 149	-	1 810 723	5 000	1 815 723	81%
7. General Operating and other Direct Costs	231 100	10 000	54 000	-	54 500	-	-	-	340 050	10 000	350 050	10%
Total Direct Costs	1 402 347	35 000	882 318	10 000	1 296 432	15 168	429 351	71 608	3 965 287	131 776	4 097 063	100%
8. Indirect Support Costs (Max. 7%)	98 765	-	44 215	-	90 710	-	41 649	-	277 179	-	277 179	7%
TOTAL Costs	1 511 853	35 000	876 623	10 000	1 387 182	15 168	467 199	71 608	4 242 857	131 776	4 374 633	100%

SUMMARY BY OUTCOME (FI1 funds only)

PHASE I + PHASE II COMBINED					
OUTCOME/PILLAR	UNDP	UNFPA	UNWOMEN	UNICEF	TOTAL USD
OUTCOME 1	532 300	-	184 800	-	717 100
OUTCOME 2	1 124 237	98 770	40 000	-	1 263 007
OUTCOME 3	196 000	433 000	831 141	953 791	2 503 841
OUTCOME 4	304 305	1 544 131	676 023	1 235 734	3 560 213
OUTCOME 5	118 476	520 430	44 481	18 100	1 101 500
OUTCOME 6	-	-	1 395 384	-	1 395 384
TOTAL PROGRAMME OUTCOME COSTS	2 095 368	2 273 320	3 196 915	2 188 625	10 359 872
PROGRAMME MANAGEMENT COSTS	1 113 400	215 348	676 174	210 073	2 005 095
Total Direct Costs	4 008 420	2 609 864	4 167 589	2 493 751	15 217 634
8. Indirect Support Costs (Max. 7%)	280 589	-	182 050	201 081	1 255 574
TOTAL Costs	4 289 009	2 792 564	4 450 120	2 695 836	16 142 857

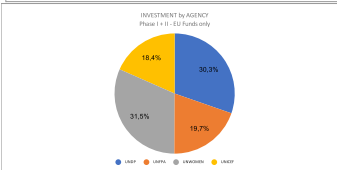
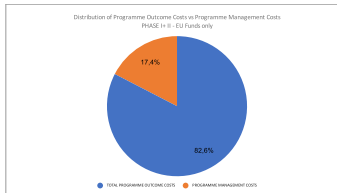
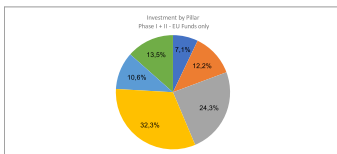


TABLE C with DETAILED BUDGET (PHASE I+II) can be found in the next tab

As per the Spotlight Secretariat's budget guidance, costs for the following elements from the Phase I that do not count toward the 18% Programme Management Costs (PMC) limit are removed in Phase I+II PMC calculation: Pre-financing, Communications, MTA, Thematic Evaluation and Final Evaluation.